LIRE, C'EST S'INSTRUIRE
Librairie Landry
180, BOUL. PROVENCHER
GILLES LANDRY
PROPRIÉTAIRE
TEL.: 233-3407

ASSURANCES
AUTOPAC
D'ESCHAMBAULT
135, BOULEVARD PROVENCHER
GILBERT D'ESCHAMBAULT
247-4816

Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

# LA LIBERTÉ

LEGISLATIVE LIBRARY
FEB 4 - 1977
MANITOBA
LEGISLATIVE LIBRARY
200 VAUGHAN ST.
WINNIPEG, MAN.
R3C 1T5

15¢ Vol. 64 No 42 SAINT-BONIFACE, JEUDI 3 FEVRIER 1977

## *L'affaire de l'école du Précieux-Sang*

# UN ABCÈS À CREVER

### *Une politique gouvernementale nette en matière d'éducation française pourrait éviter ce genre d'imbroglio*

Pour ou contre la transformation de l'école du Précieux-Sang en école française à part entière? Cette question soulève des nuages de paperasse et de commentaires dans lesquels il devient de plus en plus difficile de distinguer des positions claires. En arrière plan de la guerre de communiqués et "d'études" livrée au rapport du Centre de Recherche du CUSB enfle depuis quelque temps un abcès qui envenime quotidiennement les rapports sociaux dans la division scolaire de Norwood. Maintenant que la Loi autorise l'école française, la balle se trouve dans le camp des Canadiens-Français qui par comités interposés se battent entre eux sur la formule à adopter pour l'éducation de leurs enfants. Cela au risque de susciter un désintéressement qui condamnerait l'école française aux oubliettes.

Le litige actuel a pris naissance en avril dernier lorsque le corps enseignant de l'école du Précieux-Sang déposait, unanime, un rapport recommandant la transformation des programmes de l'école en programme français. L'idée de l'école française faisait alors son chemin, partout à travers la province. Ce rapport était le fruit de deux années d'études à la fois de la situation particulière des élèves de l'école et de celle de l'école de Sudbury en Ontario où des problèmes similaires existent. Son besoin s'était fait sentir par l'inquiétude des enseignants devant l'anglicisation galopante des élèves.

Cette recommandation présentée à la commission scolaire a immédiatement suscité une levée de boucliers de la part d'un groupe de parents craignant un retard dans la formation en anglais de leurs enfants. Une pétition passa de main en main s'opposant à cette idée. Elle fut immédiatement suivie d'une contre pétition émanant d'autres parents, eux, favorables au programme totalement français.

D'emblée la situation se révéla assez confuse. Les mêmes signatures figuraient parfois sur les deux pétitions. Les commissaires scolaires, ils sont cinq pour la commission scolaire de Norwood, ne prirent aucune décision à ce moment-là. Des comités de parents se formèrent, l'un demandant le programme dit "A", (l'école française), l'autre le programme "B" (50% anglais, 50% français). La tension était à son comble à la veille des vacances scolaires lorsque les parents "A" organisèrent une grève d'un jour avec démonstration.

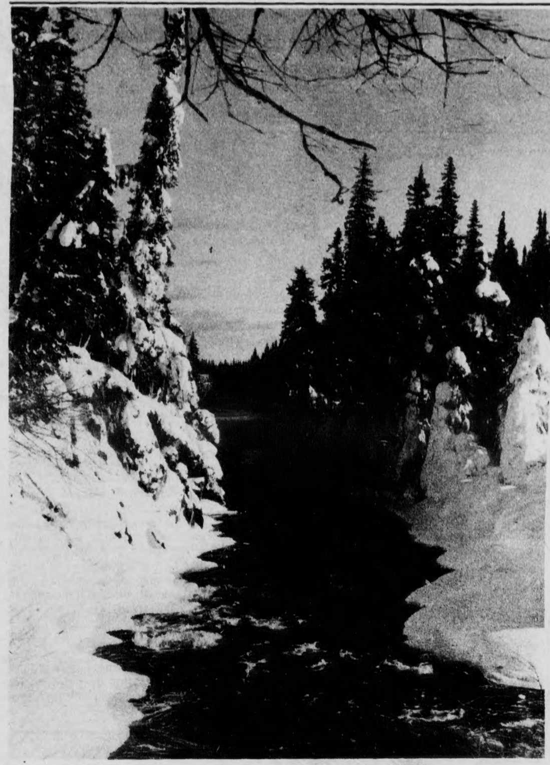
La rentrée scolaire 1976-77 se fit sans que le problème soulevé quelques mois auparavant ait été résolu. L'idée de l'école française était restée dans l'air. Les groupes ne tardèrent pas à se ranimer. Une assemblée générale de l'association de l'école du Précieux-Sang, suivie d'une élection, fit ressortir cependant qu'une majorité de membres, parents et professeurs, sont attirés par le programme "A". Les représentants de l'association, élus à cette occasion, sont tous des candidats s'étant présentés en faveur de l'école entièrement française.

Restait à apporter des informations à la commission scolaire sur les avantages de l'école française. La présentation du rapport du Centre de Recherche sur le rendement académique des élèves franco-manitobains devait faire la lumière sur ce point. La présentation officielle était prévue pour la fin du mois de novembre. Il semble que la commission scolaire de Norwood ait demandé une analyse de ce rapport à M. Yakimishyn avant cette présentation même. Il est normal que des commissaires scolaires s'informent. Pourtant, cette étude aurait été demandée au cours d'une réunion de la commission à laquelle il aurait été "omis" d'inviter deux commissaires, ceux-là n'apprenant la décision de faire faire une analyse que bien plus tard. Une telle procédure serait illégale.

Le rapport Yakimishyn fut rendu public, jetant le discrédit sur le rapport du Centre de Recherche et ajoutant à la confusion. Depuis, il y eut la réponse du Centre de Recherche, puis, la semaine dernière une nouvelle étude "en profondeur" publiée par des parents en faveur du programme "B" tentant à nouveau de démanteler l'argumentation du Centre de Recherche.

De nombreux éléments entrent actuellement dans cette bataille de couloirs. Il est paradoxal cependant de constater une telle effervescence autour du rapport du Centre de Recher-

(Suite, page 3)



[Courtoisie du ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles]

*D'accord, pas d'accord?*
*Exprimez votre opinion.*
*Les **lettres à LA LIBERTÉ** SONT LUES.*



"AU PAYS DES BOIS-BRÛLÉS"

À LA SALLE MARTIAL-CARON du C.U.S.B. les 10, 11, 12 et 13 février à 20h30, dimanche en matinée à 14h30. Les 15, 16, 17 et 18 pour les étudiants, à 10h00 et 12h30 tous les jours. Adultes $3.00, Age d'or $2.00, étudiants $1.50.

## Éditorial

# La résistance et la coopération: deux moyens de défense du consommateur

*On nous a montré, l'autre soir, à la télévision, comment des réparateurs de voitures endommagées à la suite d'accidents infligent délibérément d'autres dommages à ces voitures afin de hausser le coût des réparations. Ainsi, pour des dommages de quelque deux cents dollars, on en réclame presque mille. Cela se passe dans des provinces où l'assurance des voitures est aux mains de l'entreprise privée. Les compagnies d'assurance acquittent la note, puis ajustent leurs primes en conséquence. L'assuré — le consommateur — paiera.*

*Qu'une catastrophe se produise dans le monde, immédiatement, les spéculateurs agissent. Le prix de ci, de ça, augmente. C'est presqu'instantané. Comme si les grands entrepôts des détaillants ne regorgeaient pas de stocks reçus il y a probablement des mois. Vous avez dû sursauter à la vue des prix affichés de certaines denrées. Certaines augmentations de prix sont effarantes. Vous avez remarqué les prix de certains légumes? D'un moment à l'autre, on jouera ainsi avec le prix des denrées en conserve. Il a fait froid en Floride.*

*Ainsi de suite. Dimanche soir, un politicien parlant à la télévision disait que les prix baissent au Canada. . . Quels prix? Les salaires ont augmenté au cours de la dernière année. Mais quels salaires? Les salaires des travailleurs syndiqués. Or nous savons que les syndiqués ne constituent pas la majorité des travailleurs. Les autres voient, par l'augmentation constante des prix — alimentation, loyer, vêtement, essence, services, etc. — leur dollar perdre de sa valeur chaque jour et leur situation matérielle se détériorer.*

*Le consommateur est frappé de toutes parts. C'est lui qui écope. Il faut se nourrir, se procurer un toit, se couvrir. Un producteur de fruits de la Floride, interviewé il y a quelques jours au sujet des méfaits du froid sur les récoltes là-bas — à noter qu'il n'y a pas de vague de froid en Californie d'où l'on importe beaucoup de denrées (mais on trouvera bien quelque prétexte. . .) — disait que la situation s'améliorera après un moment et suggérait aux ménagères de ne pas céder à la panique de n'acheter que le nécessaire, d'éviter d'acheter à hauts prix, et d'éviter ainsi de faire le jeu des spéculateurs.*

*Essence, sucre, café, fruits, c'est toujours la même chose. Une arme dont dispose le consommateur pour se défendre est la résistance. Résister. N'acheter que le nécessaire, laisser tomber les denrées ou les articles dont les prix augmentent soudain d'une façon exorbitante. Brûler moins d'essence, ne pas changer de voiture mais bien l'entretenir pour qu'elle dure, retarder l'achat de nouveaux vêtements. Résister. Lorsque les produits demeurent sur les tablettes, les prix ne peuvent que décliner.*

*Un autre moyen de défense est la coopération. La formule coopérative a fait ses preuves dans le monde. Elle est souple, adaptable à de multiples situations. Les coopératives d'habitations constituent un exemple. Elles se développent au Manitoba. Il existe même en cette Province un programme selon lequel des familles peuvent mettre en commun leur travail, acheter les matériaux au gros, et bénéficier d'aide technique et de conseils de spécialistes du ministère du Développement coopératif pour construire leurs habitations. Les coopératives sont nombreuses ici et elles ont fait leurs preuves. L'un des plus récents efforts dans ce domaine porte sur l'alimentation. Boni-coop, qui ouvrira ses portes au printemps, arrive au bon moment. Cette coopérative de consommation offrira des avantages considérables à ses membres. Boni-coop bénéficie de l'aide du gouvernement du Manitoba, ce qui est normal, bien qu'un aspirant premier ministre de cette Province, le sieur Lyon, ne soit pas d'accord, allant même jusqu'à déclarer, au cours d'une interview télévisée le 30 décembre, faisant allusion à Boni-coop, que l'expérience britannique et toutes les autres expériences socialistes ont démontré que ces tentatives sont vouées à l'échec. L'aspirant premier ministre de cette Province reprochait au gouvernement d'avoir appuyé financièrement la mise en train de Boni-coop. Il faudra s'en souvenir au moment du vote.*

*Jean-Jacques Le François*

## Lettres

### La programmation de C.K.S.B.

Monsieur Max Desaulniers,
Directeur C.K.S.B.

Monsieur,

La chanson française, pour la majorité des manitobains est morte il y a cinq ans. La cause: l'absence quasi-totale de sa diffusion, dont C.K.S.B. est le premier responsable. Les conséquences: nos Boîtes à Chansons ne sont que du folklore; on y chante encore "Quand il est mort le poète" et "Tous les garçons et les filles". Autre conséquence: pas de créativité musicale chez les jeunes franco-manitobains.

Si on faisait le tour des Boîtes à Chansons qui se font encore dans plusieurs centres manitobains, on pourrait facilement deviner en quelle année les gens de tel ou tel endroit ont arrêté d'écouter C.K.S.B.: c'est décourageant pour les artistes et pour le public! Depuis quelques années, celui qui veut chanter au 100 Nons fait face à un vrai dilemme: comment connaître les chansons les plus récentes? Comment arriver à les écouter assez pour en aimer quelques-unes? où se procurer des enregistrements pour ensuite trouver les paroles et les accords? Il y eut un temps où la réponse était C.K.S.B. Mais en 1977, c'est plus facile de chanter en anglais . . .

En général, la programmation à C.K.S.B. est excellente, elle permet d'être informé sur tout ce qui se passe et sur bien d'autre chose. Mais pour écouter C.K.S.B., il faut y mettre toute sa concentration. La plupart des gens n'ont pas que ça à faire. Certains lisent ou écrivent, d'autres lavent de la vaisselle ou conversent, d'autres encore sont au travail. . . Ils en ont assez du placotage: ils veulent de la musique. Et la musique est rare à C.K.S.B.

Saviez-vous que la plupart des postes de radio anglophones modifient leur programmation le midi et à quatre heures. Ils savent reconnaître les temps spécifiques où la population jeune est à l'écoute. La direction de C.K.S.B. se foute donc des besoins des jeunes. Ne devrait-on pas en faire une priorité?

On peut comprendre la nécessité d'un poste différent comme C.K.S.B. au Québec où il y a déjà plusieurs autres postes qui s'occupent de la musique populaire. Mais ici, en milieu minoritaire, C.K.S.B. a une énorme responsabilité auprès des jeunes étant le seul poste francophone. Connaissant la situation, et conscient du problème, faire fi des besoins de la jeunesse est inacceptable.

C'est pourquoi, nous les jeunes, exigeons:

*Que C.K.S.B. fasse une enquête sérieuse de sa cote d'écoute [surtout auprès des jeunes] et que les résultats de cette enquête soient publiés,*

*Que le temps alloué à la jeunesse soit multiplié, c'est-à-dire, que l'émission ou les émissions soient d'une durée de plusieurs heures tous les jours,*

*Que les heures consacrées aux jeunes soient mieux situées dans la programmation générale, soit entre 15h30 et 22 heures,*

*Que C.K.S.B. mette sur pied des émissions scolaires,*

*Que les émissions consacrées aux jeunes soient enregistrées, sur demande, un peu partout dans la province,*

*Que C.K.S.B. informe les jeunes de la programmation qui leur est destinée.*

Veuillez agréer, Monsieur Desaulniers, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Jean-Pierre Dubé*

C.C. —

M. Richard Simoens
Conseil Jeunesse Provincial

M.A.W. Johnson
Président, Radio-Canada

M. Paul Dumaine
Directeur, Radio-Canada

M. J.-J. Le François
La Liberté

M. Raymond Poirier
Société Franco-Manitobaine

□

M. Maxime Desaulniers
Directeur
Station de radio C.K.S.B.

Nous avons à Saint-Boniface un poste de radio qui ne semble pas plaire à la majorité des jeunes à Saint-Boniface et au Manitoba. Non seulement les jeunes mais aussi le monde avec l'esprit moderne.

Nous les universitaires du Collège de Saint-Boniface, croyons que C.K.S.B. devrait satisfaire aux besoins des modernes et que ce poste de radio se doit de nous présenter de la musique canadienne - française courante.

Il y a beaucoup de jeunes francophones qui ne connaissent pas la musique, parce qu'il n'y a personne pour nous la faire écouter, donc, il n'y a pas de demande, pas de marché et on écoute les postes anglophones.

*(suite, page 22)*

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre du la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTEUR : Marcien Emond.

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Réjean Morin. Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

**LES LETTRES À LA LIBERTÉ**

*Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres qu'ils nous adressent doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Les lettres anonymes ne seront pas publiées. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication. Les textes qui nous sont adressés deviennent la propriété du journal et ne seront pas retournés à leurs auteurs. Enfin nous demandons à nos lecteurs d'être brefs lorsqu'ils nous écrivent.*

# UN ABCÈS À CREVER

## (suite)

che alors que celui-ci n'est pas le document de base de la discussion. L'élément fondamental recommandant l'école française au Précieux-Sang est actuellement totalement ignoré, alors que c'est là-dessus que devrait pointer le débat, nous disent les représentants du groupe "A".

### QUE VEULENT LES PARENTS?

Comme l'a souligné dans un communiqué de presse M. Claude Bouvier, adepte du programme "B", il existe trois groupes d'opinions chez les parents. Les indifférents ou indécis. Ils attendent des informations et risquent à terme de se lasser du marasme actuel.

Les parents "B" veulent un programme mixte ce qui, selon diverses études, signifie une anglicisation à court terme telle qu'on la constate déjà auprès des élèves ayant suivi des cours de ce type. Dans leur récente étude ils disent vouloir séparer les notions de culture et d'éducation, ce qui relève d'une gymnastique intellectuelle pour le moins complexe. Ils se demandent également dans ce document "pourquoi la qualité du français aussi bien que de l'anglais enseignés au Précieux-Sang, est moindre que dans les autres écoles?"

Les parents "A" veulent, en résumé, que tous les cours soient donnés en français, à l'exception d'un bon cours d'anglais qui assurerait une formation solide dans la deuxième langue. Ils n'excluent pas le cours d'anglais, loin de là. "Comme explique M. Provencher, porte-parole du groupe des "A": "pour faire de bons bilingues il faut l'école française, où tout se fera en français. Mais nous voulons un bon programme anglais, parce qu'ici nos enfants devront fonctionner en anglais".

Les élections de l'association de l'école prouvent un net penchant de la majorité des personnes impliquées pour le programme dit "A". Il reste à attendre la décision de la commission scolaire en matière de programmes pour l'année scolaire 1977-78. Cette décision devrait être prise d'ici la fin du mois de mars.

### TOUT DIRE OU TOUT FAIRE

M. Stangl, président de la commission scolaire de Norwood, ne se dit pas opposé à l'idée de l'école française, mais il s'abrite derrière son mandat de commissaire élu pour dire qu'il accomplira la volonté de ses électeurs: "Que les parents s'entendent entre eux, la commission scolaire prendra les décisions en conséquence. Actuellement la répartition des élèves entre les deux programmes au Précieux-Sang lui semble trop partagée pour opter pour l'une ou l'autre voie. Pourtant, à prendre le nombre des élèves inscrits aux programmes A et B dans les classes de 4e, 5e et 6e (ceux qui ont pu bénéficier du choix entre les deux programmes et d'un programme "A" au cours des premières années), on constate que près de deux tiers des élèves suivent les cours en français uniquement.

Le quotidien Winnipeg Free Press a fait état la semaine dernière de propos recueillis auprès d'un commissaire de la division scolaire. Selon cet article deux rapports internes démontraient que "des étudiants suivant un programme français n'ont pas plus de problème à parler anglais que ceux suivant un programme mixte". Les deux études réalisées par MM. Shaw et Mac Arthur, confirmeraient les conclusions du rapport du Centre de Recherche.

La publication de ces études serait susceptible de clarifier le débat engendré par la publication du rapport de M. Yakimishyn. M. Stangl, juge cependant que cela ne ferait qu'ajouter au trouble. On peut se demander alors pourquoi la division scolaire n'émet que le rapport négatif en ce qui concerne l'école française (le rapport Yakimishyn) et laisse dans l'ombre des éléments importants de nature à resituer le débat à la place qui lui revient.

D'ici quelque temps une décision de la commission scolaire devrait intervenir. "Ce sera une décision, dit M. Stangl, je ne sais pas si ce sera une solution". Selon MM. Fillion et Provencher, qui supportent le programme "A", tous les éléments sont réunis pour faire de l'école du Précieux-Sang une école française: "La majorité des parents sont d'accord, de même que les professeurs. Les études démontrent la validité de cette option si l'on veut faire de véritables bilingues. La décision de la commission scolaire ne tarde que trop à intervenir, le statu quo serait une régression de l'école française". Et tous deux de souligner qu'une politique gouvernementale nette en matière d'éducation française pourrait éviter à l'avenir ce genre de débat long et gratuit.

Dans l'attente d'une prise de position, à la fois du ministre de l'Education et de la Commission scolaire de Norwood, l'affaire du Précieux-Sang risque de rebondir encore souvent et, comme un abcès, grossit de plus en plus. Il faudra bien que quelqu'un prenne la décision de le crever.

A. L.

## Le centenaire de la naissance du chanoine Lionel Groulx

Le chanoine Lionel Groulx, historien, écrivain, conférencier, est né le treize janvier 1878, à Vaudreuil, alors paroisse rurale de la région de Montréal. Le Canada français commémorera donc l'an prochain le centenaire de sa naissance.

L'oeuvre historique du chanoine Groulx, l'influence considérable qu'il exerça sur son milieu et son époque sont connus. Ils justifient amplement l'hommage qu'on s'apprête à lui rendre à l'occasion du centenaire de sa naissance. Successeur de Garneau et de Ferland dans l'enseignement de l'histoire du Canada, il a été véritablement le précurseur de l'essor qu'a connu cette discipline universitaire au Canada depuis le début du présent siècle.

Les préoccupations intellectuelles et les thèmes du chanoine Groulx l'amenèrent à concentrer sur le Québec, en qui il se plaisait à saluer un Etat authentiquement français, ses publications et ses conférences. Mais ce Québec lui apparaissait aussi comme le point d'appui des vestiges de cet immense empire français d'Amérique auquel il a consacré une partie de ses travaux historiques.

Il était plutôt casanier par tempérament et par nécessité, mais il a visité à diverses

*(suite, page 22)*

*Avant de quitter le poste de whip du parti*

## LE MINISTRE JOSEPH GUAY LE MIEUX RÉMUNÉRÉ APRÈS LE PREMIER MINISTRE TRUDEAU

Le quotidien **The Globe and Mail**, de Toronto, rapporte dans son édition du 31 janvier 1977, qu'avant de quitter le poste de whip en chef du parti libéral, le ministre Joseph Guay, député de Saint-Boniface aux Communes était le membre du Parlement le mieux rémunéré après le Premier Ministre Trudeau. Monsieur Guay touchait alors en effet $5,200 comme whip du parti, $24,000 comme député aux Communes, $20,000 comme ministre sans portefeuille, bénéficiait d'une indemnité de $10,000 non imposable et d'un montant de $2,000 pour sa voiture, ce qui fait un total de $61,200. On fait remarquer que le député de Saint-Boniface n'assume en ce moment aucune responsabilité particulière puisqu'il est ministre sans portefeuille.■

L'Actualité

## *QUEL ESPOIR?*

*La Pièce que présente d'une façon excellente ces jours-ci le Cercle Molière nous amène à réfléchir un moment non seulement sur le désespoir des Amérindiens de la grande ville, sur la cruauté avec laquelle le Blanc conquérant a traité les Indiens des deux Amériques, mais aussi sur le sort de nombreux sous-groupes de la société industrielle, urbaine, impitoyable pour les faibles, les démunis.*

*Rita Joe, l'Indienne de la pièce, est devant le magistrat. Elle y revient souvent. Vol, vagabondage, prostitution, quoi encore. Le juge est froid. Il lit la Loi. Ce n'est pas lui qui fait les lois. Les lois ne sont pas faites pour les faibles.*

*Rita revoit ses jeunes années, les ruisseaux, les arbres, son père résigné, sa petite soeur. Elle a froid. Il fait froid en prison. Elle a faim. Trente jours. Elle en sortira. Pour faire quoi? Y revenir ou traîner sur le pavé.*

*Les enfants des bois ne sont pas faits pour la ville, n'ont pas ce qu'il faut pour y survivre. Ils sont pauvres, pas instruits. Cela ne pardonne pas. Pour survivre, dans notre société, il faut être instruit, dur, ou retors. Mais alors quoi? Faudrait-il retourner les enfants des bois dans leurs réserves?*

*Que peuvent-ils en ville contre laquelle ils n'ont aucun moyen de défense. Rita Joe et son amoureux Jaimie Paul finissent par y crever. Faut-il que les enfants des bois cessent d'être indiens? Cela est-il possible? Quelqu'un a dit: s'assimiler.*

*Et voilà qui fait songer. Les Indiens ne sont pas les seuls à être minoritaires. Comment une minorité, culturellement assaillie de tous côtés, peut-elle conserver son identité, survivre culturellement et matériellement, si elle ne peut éduquer, instruire ses générations montantes dans sa culture, dans sa langue?*

*Vous comprenez maintenant comment il se fait que des minorités s'assimilent au groupe dominant. . .*

*Jean de Lotainville*

## *Les "coups de pouce" continuent*

**1000 - Mgr Antoine Hacault**
**Saint-Boniface, Manitoba**
**1001 - Carmelle Brodeur**
**Don Mills, Ontario**
**1002 - Anonyme**
**1003 - Mme Annette Marion**
**160, rue Kenny, Saint-Boniface**
**1004 - M. Hubert Balcaen**
**Charlesbourg, Québec**
**1005 - Margot Bonnefoy**
**Kelwood, Manitoba**
**1006 - André et Gisèle Collet**
**Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba**
**1007 - Anonyme**
**1008 - Margaret Benoit**
**613, av. Patricia, Winnipeg**
**1009 - M. et Mme Joseph Tougas**
**Saint-Vital, Manitoba**
**1010 - Mme Rodolphe Côté**
**Steinbach, Manitoba**
**1011 - Mme Albert Damphousse**
**Letellier, Manitoba**
**1012 - Mme C. Seewald**
**319, rue Notre-Dame, Saint-Boniface**
**1013 - Mme Joseph-P. Robert**
**188, rue Dumoulin, Saint-Boniface**
**1014 - M. et Mme Ovila Gosselin**
**Saint-Malo, Manitoba**
**1015 - Anonyme**
**1016 - Religieuses de Saint-Pierre-Jolys**
**Saint-Pierre-Jolys, Manitoba**
**1017 - M. Jules Hébert**
**Saint-Malo, Manitoba**
**1018 - M. Léonard Robidoux**
**Otterburne, Manitoba**
**1019 - Mme Marie-Anne Jeanson**
**302, rue Goulet, Saint-Boniface**
**1020 - M. Richard Désilets**
**Elie, Manitoba**

## VOYAGE EN FRANCE

ORGANISÉ PAR LES JEUX FLORAUX DU MANITOBA
DU 24 AVRIL AU 9 MAI 1977

**ITINÉRAIRE**

| | |
|---|---|
| 24 avril | - Départ de Winnipeg pour Paris |
| 25 avril | - Arrivée à Paris. Tour circulaire de Paris |
| 26 avril | - Paris, bateaux-mouches sur la Seine, Versailles |
| 27 avril | - En route vers Poitiers, passage Orléans, réception Blois, Tours |
| 28 avril | - En route vers Oloron Sainte-Marie, passage Bordeaux, Les Landes |
| 29 avril | - Dans les familles à Oloron, au pied des Pyrénées |
| 30 avril | - Dans les familles à Oloron |
| 1 mai | - En route vers Toulouse, passage à Pau, arrêt à Lourdes |
| 2 mai | - Visite de Loulouse |
| 3 mai | - Participation aux Jeux Floraux de Toulouse |
| 4 mai | - En route vers Mende, passage par Les Gorges du Tarn |
| 5 mai | - En route vers Vichy, passage à Saint-Flour, à Clermont-Ferrand |
| 6 mai | - En route vers Paris, halte au château Fontainebleau |
| 7 mai | - Journée libre à Paris |
| 8 mai | - Retour à Winnipeg |

**PRIX**

**Sur la base d'un minimum** de 40 personnes: $698.00

**INSCRIPTION**

S.V.P. couper et expédier à: VOYAGE À TOULOUSE, Les Jeux Floraux, 200, avenue de la Cathédrale ou remettre à M. Lucien Loiselle au secondaire.

---

NOM: .............................................. ÂGE: ........................

ADRESSE: .................................... TÉL.: ........................

.............................................................. Dépôt: ........Total:........

Je m'engage à participer au Voyage à Toulouse, France, organisé par LES JEUX FLORAUX DU MANITOBA, en incluant $100.00 de dépôt et le solde, le 1er mars 1977. Si vous devez annuler, les conditions suivantes s'appliquent:

- du 1er février au 1er mars, $10.00 seront retenus
- du 1er mars au départ, aucun argent remboursable à moins qu'une assurance annulation ne couvre les frais (voir M. Loiselle pour la formule)

**SIGNATURE DU PARTICIPANT:** ..............................................

### *Lettres à LA LIBERTÉ*

## Chacun a le droit de se faire entendre

Monsieur le Rédacteur,

Depuis plusieurs mois vous avez consacré votre éditorial presque uniquement à la condamnation de Monsieur Trudeau en particulier, et à la destruction de la Confédération en général. Pour arriver à cette fin, vous avez à votre disposition l'unique hebdomadaire des Canadiens-français du Manitoba dans lequel, semaine après semaine, vous ridiculisez notre gouvernement et la philosophie de notre pays. Dans votre éditorial du 20 janvier, vous atteignez une attitude tellement préjugée qu'elle en est presque pathologique. Avec un mélange curieux de faits non reliés, et de suppositions étroitement reliées à vos idées, vous êtes arrivé à la conclusion que Monsieur Trudeau veut faire la guerre contre ce que vous appelez dans votre extrémisme "le pays du Québec". Le Québec est encore bel et bien une province de notre pays.

Monsieur Le François, il y a deux côtés à chaque médaille. Il y a beaucoup de Canadiens qui aiment le Canada et qui aiment la valeur positive de notre grand pays de plusieurs cultures et de deux langues officielles. Ceci est vrai non seulement d'un grand nombre de Canadiens du Québec mais aussi des Canadiens de partout ailleurs au pays. Il y a bien d'autres personnes au Manitoba qui ne partagent pas vos idées, mais dont on entend rarement la voix. Ces gens qui ont l'espoir de préserver le Canada actuel ont pourtant autant le droit de se faire entendre, que les séparatistes ont à promouvoir la séparation du Québec et la destruction de notre pays.

Il me semble que le journal "La Liberté" au lieu de persister dans son attitude péjorative envers notre pays, devrait en accord avec sa philosophie et sa nomenclature, solliciter et promouvoir les idées divergentes, mais positives sur une question si importante à la destinée du Canada et de son peuple.

Sincèrement,

*F. P. Doyle*

N.D.L.R.- Chacun a droit à son opinion. Et nous accueillons toujours, sous la rubrique **Lettres à La Liberté** les lettres des personnes qui ont des opinions à exprimer. Nous publions toutes les lettres qui nous sont adressées si elles sont écrites lisiblement, ne contiennent pas de propos diffamatoires, et si elles portent la signature et l'adresse de l'auteur.

## L'emploi de la force

M. Jean-Jacques Le François

Votre éditorial m'a secoué. Vous me voyez scandalisé par les doutes que laissent planer Messieurs Trudeau et Clark quant à un éventuel emploi de la force au Québec. Est-il nécessaire de le répéter: jamais la force physique ne pourra arracher de l'âme humaine la fierté d'appartenance nationale ou autres. De nombreux sacrifices héroïques ont maintes fois démontré que cette fierté est souvent plus précieuse encore que la vie individuelle. Il nous suffit d'ouvrir au hasard notre livre d'histoire pour nous en convaincre. Alexandre de Macédoine voulait faire de tous les peuples des Hellènes. Il ne réussit qu'à faire d'eux des esclaves qui refusèrent de changer leur identité culturelle. Les Turcs ont essayé avec une rare brutalité à fondre en un tout homogène les nationalités disparates dont était formé leur empire: Bulgares, Serbes, Albanais, Autrichiens, Hongrois, Arméniens, tous en sont ressortis plus forts que jamais. Et que dire des Juifs qui ont été persécutés pendant toute leur histoire. Voyez-vous, on dirait que plus le sentiment national est contrarié ou violenté, plus il éclate avec force dans chacun des individus ainsi traités. C'est tellement vrai que même les Alsaciens-Lorrains qui sont d'origine teutonne et dont la langue s'apparente à l'allemand, ont depuis au moins 1871 préféré la tolérance de la France à l'égard de leur culture au dirigisme brutal de l'Allemagne. Si l'Allemagne n'avait pas employé la manière forte avec eux, il en aurait été autrement. La répression des tempéraments nationaux n'engendrera jamais l'homogénéité d'une nation.

Monsieur l'éditorialiste, se peut-il que les leçons de l'histoire et l'enseignement du grand Mahatma Ghandi aient été à ce point futiles, pour qu'aujourd'hui encore nos hauts dignitaires jonglent l'hypothèse obscure d'une intervention armée au Québec? Et que si peu de gens s'en indignent, voilà bien ma plus grande consternation!

*Alain Raby*
*Saint-Claude*

*"Que le droit cède à la force; ou plutôt que le bien et le mal perdent leurs noms, et aussi la justice, afin que tout ne soit plus que puissance, la puissance que volonté, et la volonté qu'appétit, et que l'appétit devienne ainsi le Loup Universel".*

[*Shakespeare*]





**GUS PAINCHAUD**
**INSURANCE AGENCY LTD.**
111 1/2, rue Marion — St-Boniface, Man.

* Passez à notre bureau, ou, si vos déclarations sont correctes, signez votre demande et faites-nous la parvenir avec votre chèque. Nous vous retournerons vos collants ("stickers") et votre carte validée la journée même.
* Profitez, à partir du 1er février et jusqu'au 15 février des heures de bureau suivantes:

Du lundi au vendredi, de 9h a.m. à 7h p.m.
A partir du 15 février jusqu'au 28 février, de 9h a.m. à 9h p.m.
Tous les samedis de février, de 9h a.m. à 4h p.m.
Financement sur 12 mois

**Tél.: 233-2828 ou 233-5242**

GUS PAINCHAUD rés.: 253-8822
GUY MARCOUX Lorette: 1-878-3718

2 semaines à partir de:
**ACAPULCO $519**




Pour vos vacances, le meilleur.

Le Mexique vous offre maintenant plus que jamais. Le peso étant dévalué, vous bénéficierez des aubaines qui vous attendent. Et lorsque vous voyagez par Sunflight, vous avez l'avantage des départs de jours au cours des fins des semaines. Préparez-vous à de belles vacances.

**Départs de Winnipeg:**
**Samedis:**
**5 et 19 fév.; 5 et 19 mars.**
**Par Boeing 737 de Transair.**

Les prix sont à partir de Winnipeg, par personne sur une base de partage entre deux personnes et peuvent varier selon le choix de la date du départ et la durée du voyage. Les taxes d'aéroports et charges de service sont en plus.

**AGENCE DE VOYAGES D'ESCHAMBAULT**
**136, boulevard Provencher — Tél.: 233-3457**

L'Office de rédaction française
**Orf**
Rédaction, revision de textes, préparation de textes publicitaires, version de l'anglais au français. Sous le signe de l'élégance.
3405 - 55 nord, rue Nassau, Winnipeg (Manitoba). Téléphone: 247-5522

**Assurances Aurèle Désaulniers**

**390, boul. Provencher,**
**St-Boniface 6, Manitoba**
(Place Provencher)
**Tél.: 233-3394 — 233-4051**
Stationnement à la porte du bureau




La place aux collants ("stickers")
Assurances: feu, vie
Régime de Pension de retraite enregistré
Epargne sur impôt

# cuisine

## CE N'EST PAS DU BIFTECK... MAIS

Saviez-vous que la qualité des protéines de différentes sources varie selon la composition et les quantités d'acides aminés qu'elles contiennent?

Les protéines de sources animales telles que la viande, les produits laitiers, le fromage, les oeufs, la volaille et le poisson ont une valeur élevée parce que les proportions d'acides aminés qu'elles fournissent, correspondent de très près aux besoins de l'organisme humain. Les légumineuses, les céréales et les noix fournissent d'importantes quantités d'acides aminés, mais la qualité de leurs protéines n'est pas aussi élevée que celle des protéines animales.

Cependant, les protéines végétales peuvent être supplémentées de façon à obtenir des protéines plus complètes. En pratique, cela se traduit par manger de la viande ou un autre aliment protidique d'origine animale avec du pain, des céréales ou des noix.

Par exemple, associer des légumineuses avec des céréales, comme: des haricots avec du maïs, des haricots avec du riz, des arachides avec du blé. Il n'est pas nécessaire que les aliments soient mélangés dans la même préparation pour bénéficier d'une amélioration de la qualité protidique... mais il faut les manger au même repas. Servir des fèves au lard avec du blé entier, une salade de haricots avec un grand verre de lait, ou une crème au four ou un yogourt comme dessert après un repas substantiel de fèves au lard. Un goûter nourrissant pourrait inclure un mélange de graines de soja et de sésame.

Ce n'est pas du bifteck, mais avec l'augmentation constante du coût des aliments, c'est une bonne idée de remplacer occasionnellement les aliments qui coûtent cher par d'autres moins dispendieux, qui ont une valeur alimentaire comparable.

## LES LÉGUMES

### CROQUETTES DE POMMES DE TERRE

Préparer une bonne purée de pommes de terre à laquelle on ajoute des jaunes d'oeufs. Laisser refroidir la purée et la façonner en croquettes; passer les croquettes dans le blanc d'oeuf légèrement battu avec un peu d'eau, puis rouler les croquettes dans de la chapelure. Déposer sur une tôle; mettre une noisette de beurre sur chacune et garder au frais. Mettre au four une demi-heure, à 350o.

### CROUSTADES AUX CHAMPIGNONS

Couper des tranches de pain de 1/8 de pouce d'épaisseur; enlever les croûtes; badigeonner le pain de beurre fondu. Placer chaque tranche dans un moule à "muffins" et faire dorer au four. Remplir de champignons à la crème.

### GRATIN DE POMMES DE TERRE

4 pommes de terre
4 c. "à table" de beurre
½ tasse de fromage râpé
1½ tasse de lait
un peu de farine

Peler les pommes de terre, les couper en tranches minces. Beurrer un plat à gratin; y placer un rang de pommes de terre; saler, saupoudrer d'un peu de farine puis de fromage râpé. Faire trois rangs comme celui-là. Disposer le beurre par noisettes sur le dessus. Verser le lait et mettre gratiner au four chaud, de 45 minutes à 1 heure.

### NAVETS FARCIS

Choisir des petits navets, les peler, les évider et les remplir soit d'épinards à la crème, soit de pois verts frais, soit encore de riz cuit aux légumes. Ranger les navets dans un plat à gratin beurré, les parsemer de quelques noisettes de beurre, les saupoudrer de persil; couvrir hermétiquement la casserole et faire cuire à l'étuvée ou au four à 350o, jusqu'à ce que les navets soient très tendres, 1 heure à 1½ heure.

### PAIN DE CAROTTES

8 à 10 carottes moyennes
1 tasse de jambon cuit haché
2 c. "à table" de beurre ou de margarine
2 c. "à table" de farine
½ tasse de lait
sel, poivre
une pincée de sucre
une pointe de muscade
3 oeufs
chapelure
jus de citron

Faire cuire les carottes, les passer en purée. Faire une sauce avec le beurre ou la margarine, la farine et le lait; assaisonner de sel et de poivre; sucre et muscade. Retirer du feu, ajouter les jaunes d'oeufs légèrement battus, la purée de carottes et le jambon. Battre les blancs en neige ferme; incorporer le premier mélange; verser la préparation dans un moule graissé et saupoudré de chapelure. Faire cuire durant 1 heure à 1¼ heure, au bain-marie, au four. Servir avec sauce béchamel additionnée de jus de citron, au goût.

### PAIN DE CÉLERI

4 céleris en branches
2 tasses de porc ou de veau cuit haché
1 petit oignon émincé
1 c. "à table" de beurre ou de margarine
fromage râpé

Couper les céleris en tronçons et les faire cuire à l'eau bouillante salée; les égoutter parfaitement. Faire fondre 1 c. "à table" de beurre, y faire revenir l'oignon haché et la viande. Beurrer généreusement un moule à cheminée et y mettre un rang de viande, un rang de céleri, un autre rang de viande et un autre de céleri. Couvrir de fromage râpé, arroser de beurre fondu et faire cuire à four chaud, 400o, environ 3/4 d'heure. Laisser reposer quelques minutes, démouler et servir avec une sauce au lard.

### PAIN DE FÈVES SOYA

½ tasse de fèves soya déshydratées
1 jaune d'oeuf
2 c. "à table" de céleri émincé
1 c. à thé d'oignon râpé
sel

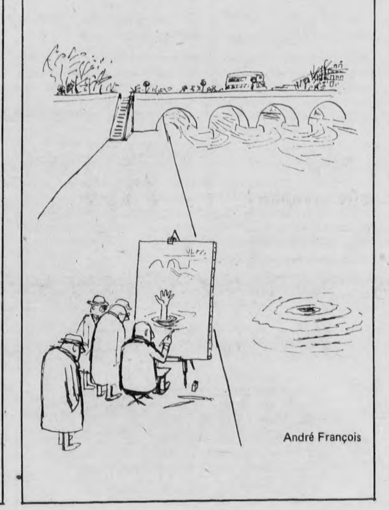
Faire tremper les fèves soya dans de l'eau durant 48 heures. Les faire cuire jusqu'à ce qu'elles soient tendres; les égoutter et les passer au hache-viande. Mêler tous les ingrédients; verser dans un moule à pain graissé. Faire cuire à 350o jusqu'à ce que le mélange soit ferme. Servir chaud ou froid.


## CONFÉRENCE




SUJET : "Les premiers habitants du Québec"
DATE : Le mardi 8 février 1977
: 20 heures
OÙ : Salle 2127 (Collège universitaire de Saint-Boniface)
CONFÉRENCIER: RENÉ LÉVESQUE - géographe - archéologue - Vice-président de la Société d'archéologie de Nouvelle-France. Professeur de géographie au Collège des Jésuites de Québec.
POUR QUI : La conférence est ouverte aux étudiants, au personnel et au grand public.

INVITATION À TOUS...

André François

# de ci, de ça...



**Radio-Canada, Vancouver. — Selon un court éditorial dans l'un des quotidiens de Winnipeg, la station de télévision française récemment inaugurée à Vancouver et qui a coûté 2.5 millions, souffre de la plus basse cote d'écoute, "peut-être la plus basse de l'histoire de la télévision canadienne" ("... perhaps the worst in Canadian television history"). L'éditorialiste utilise des chiffres du Bureau of Broadcast Measurement qui indiqueraient qu'au moment où la télévision devrait retenir le plus grand nombre de téléspectateurs, quelque 3,600 personnes seulement regarderaient les émissions françaises, là-bas, nombre qui tomberait à certains moments à moins de 100.**

*** *** ***

**Décès. — On nous annonce le décès du sculpteur Emile Brunet, l'auteur de la statue de La Vérendrye, à Saint-Boniface, oeuvre qui fut exécutée à Paris où le sculpteur avait son studio et où il a travaillé une partie de sa vie. Il était le cousin de Monsieur Godias Brunet, de Saint-Boniface.**

*** *** ***

**Le Village canadien Co-op. — Plus de 75 habitations du Village canadien Co-op sont maintenant occupées par des membres de cette coopérative. Il est prévu que vers le mois d'août, la population du Village sera au complet, logeant dans 155 maisons.**

*** *** ***

**La télévision aux Communes. — On verra bientôt les élus à l'oeuvre à la Chambre des Communes... L'autre matin, une journaliste du réseau anglais de Radio-Canada à Winnipeg a tenté d'interviewer deux députés d'ici, MM. Guay (Saint-Boniface) et McKenzie (Winnipeg centre-sud). Il fut presqu'impossible de comprendre quoi que ce soit, les deux députés parlant en même temps, se chicanant. Si c'est cela que nous réservent les émissions en direct de la Chambre des Communes. . . non merci.**

*** *** ***

**Le pionnier des fusées. — Wernher von Braun, l'expert allemand des fusées, devenu citoyen américain et qui a beaucoup contribué aux explorations US de l'espace, est à l'hôpital depuis trois mois, atteint de cancer. C'est von Braun qui mit au point les fameuses fusées V-2 que les nazis lancèrent sur la Grande-Bretagne et dont certains d'entre nous firent l'expérience, un peu avant la fin de la guerre. Peu après, von Braun se rendit aux Américains avec une centaine d'experts en fusées, emmenant avec eux de la base de Peenemunde une énorme quantité de documents et de pièces de fusées. *Ce sont ces experts qui constituèrent le noyau de l'équipe américaine qui développa plus tard les fusées géantes qui permîrent les voyages interplanétaires et maintes autres opérations dans l'espace, comme on sait.***

*** *** ***

**Avertissement. — De Pékin, l'Agence France-Presse rapporte que la presse officielle chinoise fait état du danger d'une offensive militaire soviétique contre la Chine et les pays de l'Ouest de l'Europe. Lá presse chinoise prétend que les soviétiques ont massé un million de soldats le long de ses frontières.**

*** *** ***

La langue et la culture en Alberta. — Les Pères Oblats ont versé récemment dans un fonds spécial, "Le Fonds Saint-Jean", une somme importante dont les revenus, après déduction des dépenses administratives et compte tenu de l'inflation, seront employés à la promotion de la langue et de la culture canadienne-française en Alberta durant les dix prochaines années.

*** *** ***

Le français dans l'air. — La section québécoise du parti libéral fédéral a versé une somme de $3,000 à l'Association des Gens de l'Air du Québec pour l'aider dans sa lutte pour la reconnaissance du français dans les communications aériennes dans le ciel québécois.

*** *** ***

Articles reproduits des autres journaux.— Nous nous étonnons que certaines personnes ne semblent pas comprendre que de temps à autre, nous reproduisons des articles d'autres journaux. Nous avons déjà expliqué qu'il s'agit d'articles rédigés par des spécialistes sur des questions de l'heure, et pas nécessairement de journalistes, qui peuvent contribuer à informer le lecteur, à le renseigner. D'autre part, ceux qui lisent les journaux devraient savoir que presque tous les grands journaux reproduisent fréquemment des articles d'autres journaux.

*** *** ***

Pensée profonde. — Rions bien, nous mourrons gras.

## COMMUNIQUÉS DU FESTIVAL





Photos prises au cours de la soirée du 27 janvier alors que l'on a présenté les candidates au titre de Reine du Festival. L'événement a eu lieu au Centre Culturel Franco-Manitobain. Les candidates sont: Lizanne Lachance, Mlle Grubee's International Ltd.; Paule Bertrand, Mlle White's Foods; Claire Normandeau, Mlle Assurance Aurèle Désaulniers Ltée; Lynne Champagne, Mlle Couture Motors; Monique Turenne, Mlle Supercrete Ltd.; Lucille Dumaine, Mlle Comité Culturel d'Ile-des-Chênes; Michelle Stanners, Mlle Centre Culturel Franco-Manitobain; Rita Collette, Mlle Western Paint; Nicole Kirouac, Mlle Club La Vérendrye; Mariette Chartier, Mlle School of Nursing; Suzanne Lachiver, Mlle Jeunes Travailleurs et Universitaires; Aline Robert, Mlle Productions Jolly Ltée; Aline Beaumont, Mlle Société Franco-Manitobaine; Paulette Désaulniers, Mlle Club des Hommes d'Affaires; Jocelyne Fournier, Mlle Collège Universitaire de Saint-Boniface; Valérie Freynet, Mlle Niakwa Motor Hotel; Jeannette Lalonde, Mlle Agence D'Eschambault; Nicole Jamault, Mlle Radio-Canada; Monique Deschênes, Mlle Banque Royale; Carolle Hince, Mlle Marion Esso, Nanette Monney, Mlle Loiselle Transport Ltée; Estelle Meilleur, Mlle Canadian Trailmobile Ltd.

## 2e FESTIVAL DU FILM AU FESTIVAL DU VOYAGEUR

Parmi les nombreuses activités du Festival du Voyageur, on retrouvera encore cette année un festival de films.

L'esprit des films présentés: "Truck", "Le soleil a pas d'chance", "La Veillée des Veillées" et "Jean Carignan, violoneux", s'accommode facilement de celui du festival... C'est celui de la bonne entente, des divertissements traditionnels et de la joie de vivre.

**TRUCK** (7 min. 50 sec. réalisation Robert Awad) est un court métrage réalisl en Acadie et qui jette un regard léger et délicieusement méchant sur ce pays qu'est l'Acadie.

**LA VEILLÉE DES VEILLÉES** (95 min. 27 sec., réalisation Bernard Gosselin). C'est un festival de musique traditionnelle regroupant les meilleurs violoneux et violoneuses de l'Acadie, de l'Irlande, de la Bretagne, du Québec et de la Louisiane. Un document qui vous entraîne spontanément à taper du pied, à giguer, à turluter, à danser.

**LE SOLEIL A PAS D'CHANCE** (162 min. 43 sec., réalisation Robert Favreau assisté de France Capistran) évolue dans les coulisses du concours de la reine du Carnaval de Québec. Un document-choc qui dépeint avec beaucoup de tendresse et d'honnêteté les réalités de cette organisation vues des yeux de trois candidates.

**JEAN CARIGNAN, VIOLONEUX** (87 min. 30 sec., réalisation Bernard Gosselin) est un véritable virtuose du violon, et le "violoneux de concert" du Canada. Ici, on le voit comme il est: tantôt simple, enjoué, enthousiaste, un brin espiègle ou sérieux, mais toujours plein à déborder de cette musique traditionnelle que sont les "reels" et les "rigodons". Un homme et une musique admirables.

Présenté conjointement par le Festival du Voyageur et l'Office National du Film, le 2e Festival du Film Canadien vous offre ces exemples importants de notre contexte social actuel.

C'est à ne pas manquer, à 20h30, à la salle Pauline-Boutal du Centre Culturel Franco-Manitobain du mercredi 16 février au vendredi 18 février.

le mercredi 16 février:
TRUCK
LA VEILLÉE DES VEILLÉES

le jeudi 17 février:
TRUCK
LE SOLEIL A PAS D'CHANCE

le vendredi 18 février:
TRUCK
JEAN CARIGNAN, VIOLONEUX



## SPECTACLE DE MARIONNETTES AU FESTIVAL

Connaissez-vous Ti-Paul le Voyageur? Orval L'Orignal? Hector le Castor? Sinon, vous pouvez vous renseigner auprès d'un des 6000 enfants qui ont vu la pièce de marionnettes "Ti-Paul, le Voyageur". Ce spectacle fut présenté 21 fois au CCFM l'année dernière à l'occasion du Festival du Voyageur.

Voici quelques impressions des enfants:

"J'ai aimé la partie de la bonne Fée Castor quand elle dit 'Watch toé là'."

"...Ti-Paul, Orval l'Orignal et la Fée Castor étaient les plus drôles..."

"Cette pièce m'a fait apprendre beaucoup du Voyageur."

"La meilleure partie était quand Ti-Paul rêvait pendant la classe et quand la bonne Fée Castor disait son poème pour faire venir la tuque magique."

Cette année vous pourrez suivre les péripéties de Ti-Paul dans une nouvelle aventure "Ti-Paul et le Voleur". Quand le grand-père de Ti-Paul se fait voler des fourrures au poste de La Baie d'Hudson, Ti-Paul, la Tuque Magique et ses amis font de leur mieux pour attraper le méchant.

La pièce est de Janine Tougas, mise-en-scène de Monique Fillion. Le prix d'entrée est de 50c et les dates de spectacles sont les mardi, mercredi et jeudi, 15, 16 et 17 février à 19h00. Il y aura aussi un spectacle, dimanche le 21 février à 2h00. La pièce aura lieu en la Salle Pauline-Boutal, au CCFM. Pour plus de renseignements, communiquez avec les bureaux du Festival du Voyageur, au 233-3460.

## LE MUSÉOBUS CANADA NORD

Le muséobus CANADA NORD présente au visiteur le pays, les habitants et l'histoire du Canada septentrional.

Le muséobus CANADA NORD est formé de trois camions remorques, longs de 45 pi. sur 8 pi. de large. Ces véhicules viendront au Parc Provencher et se convertiront en musées temporaires. Ils présentent une région du Canada à l'aide d'objets, de spécimens, de diaporamas, de photographies et de techniques audio-visuelles. Les expositions portent sur la géographie, l'archéologie, l'histoire naturelle et sociale de la région correspondant au Grand Nord Canadien.

Le premier muséobus, CANADA NORD, nous fait revivre une partie de notre histoire depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. D'autres muséobus, se rapportant à diverses régions du Canada, sont en préparation et viendront au Festival dans les années prochaines.

HEURES D'OUVERTURE: Dimanche, 13 février, de 12 à 17 heures et de 19 à 21 heures; durant la semaine, de 9 à 17 heures et de 19 à 21 heures. Pour renseignements, signalez 233-3460.






## INVITATION DU VOYAGEUR AU TOURNOI DE LUTTE

Le Collège Secondaire de Saint-Boniface présente la Huitième Invitation Annuelle du Voyageur au Tournoi de Lutte, vendredi et samedi 18 et 19 février au gymnase du Collège Universitaire de Saint-Boniface. Le tournoi comporte trois classes: "secondaire premier cycle", "secondaire deuxième cycle", et "libre". La date limite des inscriptions pour les équipes et les lutteurs individuels est vendredi 4 février 1977. Pour plus de renseignements, on peut communiquer avec John Savoie (directeur du tournoi) au: Collège Secondaire de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface, Manitoba R2H 0H7. Téléphone: 233-0210 (poste 158).


## LE MAGASIN CHRISTIE'S

désire remercier toutes les personnes qui ont offert leurs services à la suite de l'incendie qui a détruit l'immeuble Dubuc dans lequel il se trouvait situé. Nous tenons à signaler particulièrement l'aide de la Caisse Populaire de Saint-Boniface, de M. Normand Ducharme, de M. et Mme J. Stanners, de la Clinique Chiropratique Provencher, de la Banque Canadienne Nationale et de M. Bernard Carrière. Notre magasin est temporairement situé au 184½, boulevard Provencher, avec entrepôt à l'arrière du 154, boulevard Provencher.

Téléphone: 247-9410
247-9078

## «INFORMACTION»

**Vous renseigne sur les programmes d'aide à l'entreprise**

Un coup de fil suffit pour obtenir les renseignements sur les programmes d'aide fédérale à l'entreprise.

**PLUS DE 100 PROGRAMMES**

Immédiatement, notre agent vous dirige vers le ou les programmes d'aide qui vous touchent... subvention/aide-immobilisation, équipement, formation ou perfectionnement de main-d'oeuvre, recherche, exportation...

**C'est rapide, ça n'engage à rien et c'est gratis.**

**PROFITEZ-EN**
**communiquez avec**
***H. Piel, qui sera à la succursale de Saint-Boniface, 851, boul. Lagimodière le 7 février 1977***
***Téléphone: 233-6791***




BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

# LE CONSEIL DIOCÉSAIN DE PASTORALE

**ARCHEVÊCHÉ DE SAINT-BONIFACE**

14.1.77 2-77

**LE CONSEIL DIOCÉSAIN DE PASTORALE**

Chers collaborateurs,

"Rendez grâces au Seigneur, car il est bon, éternel est son amour."

1. Ce verset du Psaume 118 décrit notre sentiment de gratitude pour les multiples développements et événements qui ont conduit à la formation d'un organisme nouveau de réflexion pastorale au niveau du diocèse, le Conseil diocésain de Pastorale.

En remerciant le Seigneur, nous voulons redire en même temps notre vive satisfaction aux nombreuses personnes qui ont participé aux étapes successives de ce projet d'envergure. Rappelons tout d'abord la place de choix constamment accordée à la prière. Nous pensons en particulier à l'activité inlassable des personnes qui se sont dépensées pendant les six années de préparation et aux paroisses qui ont travaillé à former leur conseil de pastorale. Gratitude spéciale à ces quelque 300 diocésains qui plus récemment ont accepté d'être les délégués de leur paroisse ou de leur communauté à l'Assemblée diocésaine du 28 novembre dernier.

Dans l'ensemble, cette phase initiale de travail fut, et nous en souhaitons autant pour l'avenir, une expérience de foi et de coopération, un exemple de dévouement et de co-responsabilité pour mieux servir le Seigneur, en son Eglise vivante d'aujourd'hui.

2. Le Concile Vatican II achemine sur la voie de la co-responsabilité et encourage une plus grande participation des fidèles dans la vie et la mission de l'Eglise. Dans le domaine de la charge pastorale des évêques, le Concile recommande

"que, dans chaque diocèse, soit établi un Conseil pastoral particulier, présidé par l'Evêque diocésain lui-même et auquel participent des clercs, des religieux et des laïcs, spécialement choisis. A ce Conseil il appartiendra de rechercher ce qui se rapporte au travail pastoral, de l'examiner et de formuler à son sujet des conclusions pratiques." (cf. Christus Dominus, n. 27, 5e).

L'effort de renouveau postconciliaire a fait surgir spontanément la question: comment appliquer chez nous ce voeu du Concile? Un vaste travail d'information, de recherche et d'étude, impliquant tous les prêtres, se conclut en avril 1969 (Assemblée plénière, à Christ The King) et on propose alors "d'accorder la priorité à l'établissement de conseils paroissiaux" et de s'occuper ensuite de "la mise en marche d'un Conseil Diocésain de Pastorale" (cf. 2-70). C'est ce qui fut entrepris d'un commun accord, aidé en cela par le Comité de Coordination. Les résultats paroissiaux, obtenus progressivement, nous ont ainsi rapproché de notre objectif fixé dès les débuts: la formation d'un Conseil diocésain de Pastorale (cf. 13-76).

3. L'Assemblée diocésaine du 28 novembre 1976 a démontré que le moment était venu de former notre Conseil diocésain de Pastorale.

Plus de 90% des paroisses et des missions du diocèse y prirent part dans un climat fraternel exaltant. Le déroulement de l'assemblée diocésaine fit montre d'une belle qualité d'écoute et d'échanges, exprimée dans la représentativité, et qui se prolongea jusqu'au résultat du vote tenu parmi les délégués. Toutes les régions s'y trouvaient représentées, dans une proportion bien balancée d'hommes, de femmes et de jeunes.

Sans heurt et de manière satisfaisante on participa simultanément en français et en anglais, démontrant ainsi qu'il sera possible et désirable pour le Conseil diocésain de Pastorale d'oeuvrer dans le sens d'une attention profonde et d'un respect total des exigences et des aspirations linguistiques et culturelles du peuple de Dieu à Saint-Boniface.

L'Assemblée diocésaine exprima une préoccupation pastorale plutôt vaste et un grand désir de rencontrer les besoins de l'Eglise. Nous estimons toutefois que certains domaines plus en souffrance (e.g., l'éducation chrétienne des jeunes, l'évangélisation, l'aspect missionnaire) ne sont pas suffisamment ressortis. Ils devront être relevés et repris prioritairement par le Conseil diocésain de Pastorale dès qu'il commencera son travail.

4. Au terme de l'Assemblée diocésaine nous avons recueilli et annoncé les noms de quelque 80 personnes disposées à participer aux divers organismes diocésains actuels ou futurs. Nous espérons faire appel à ces personnes en temps opportun, selon le besoin spécifique des services diocésains à pourvoir. D'avance, nous apprécions leur disponibilité.

Dès le 13 décembre, nous dressions une première liste de candidats possibles et sollicitions l'aide du Comité de Coordination pour nous assister dans ce travail. Continuant notre réflexion et recueillant l'avis d'autres personnes, nous avons retenu les candidatures de participants, soit à cause de l'appui des délégués soit pour assurer une complémentarité équitable. Dans une lettre à chacun de ces candidats nous avons expliqué ces critères de sélection, ajoutant notre désir de les nommer bientôt au Conseil diocésain de Pastorale. Une acceptation personnelle de leur part nous semblait indispensable. Tous, sauf un, nous l'ont fait parvenir ces jours-ci, exprimant de nouveau leur disponibilité entière.

5. Plusieurs se demandent: pourquoi un Conseil maintenant? N'est-ce pas la responsabilité de l'Evêque, aidé de ses prêtres, de prendre les décisions pastorales qui s'imposent?

En vertu de sa fonction, l'Evêque est appelé à discerner et à évaluer la portée pastorale des événements qui touchent la vie et la mission de l'Eglise. N'est-il pas normal qu'il puisse alors avoir recours à la compétence reconnue d'un groupe choisi et en même temps représentatif de tout le peuple de Dieu?

D'autre part, le monde d'aujourd'hui pose de graves problèmes à la conscience du chrétien et à l'Eglise. Il est notoire également qu'une diffusion pêle-mêle des opinions modernes s'accommode mal du Message évangélique ou de l'agir habituel de l'Eglise. Celle-ci est pourtant chargée d'une haute mission d'évangélisation et de sanctification au service de l'humanité de notre temps.

Toute proportion gardée, notre Eglise diocésaine doit affronter de semblables défis. Néanmoins, et conformément à sa mission, c'est bien dans le vif des événements que toute Eglise souhaite témoigner de sa foi et parler avec compétence de Jésus-Christ. Il est indéniable qu'une insertion efficace dans le quotidien de la vie postule une délicate adaptation pastorale qui tienne compte en particulier des conditions culturelles et des modes d'agir dans la société ambiante. Et voilà autant pour nous inciter à rechercher toujours les moyens pastoraux appropriés, afin d'être plus fidèle à cette mission divine et de l'accomplir dans l'esprit de l'Eglise.

6. Nous estimons que le Conseil diocésain de Pastorale offrira pour le diocèse un lieu de dialogue pastoral renové. Il fournira aussi l'occasion de multiplier les échanges constructifs, selon les responsabilités propres à chacun, avec une possibilité accrue d'actions collectives opportunes. La complexité des problèmes d'aujourd'hui non moins que la socialisation du monde actuel appellent déjà une nécessaire concertation des personnes ou des groupes intéressés à y exercer une influence significative. En effet, plus souvent qu'autrefois, seule une voix collective et unifiée peut réussir à se faire entendre. Nous souhaitons donc que ce nouveau type de collaboration, réunissant visiblement des représentants du peuple de Dieu avec leur évêque, aide ce peuple à vivre en conformité avec l'Evangile et à accomplir plus adéquatement sa mission dans les situations d'aujourd'hui. En outre, ce nouveau Conseil incitera sans doute un nombre croissant de fidèles à s'impliquer et à accéder à une conscience plus claire et plus vive de leurs responsabilités dans la mission actuelle de l'Eglise.

7. Après mûre réflexion et avec l'appui d'une prière constante des diocésains, nous avons décidé d'appeler les 27 personnes désignées ci-dessous au service du diocèse, en collaboration étroite avec l'Evêque, et nous les nommons comme membres du Conseil diocésain de Pastorale.

Vous remarquerez que nous voulons assurer une représentativité équitable, tenant compte en particulier des régions du diocèse et de la culture prédominante des personnes choisies. La plupart des candidats sont des laïcs, hommes et femmes, y inclus des jeunes. Ils se caractérisent aussi par des apostolats ou des engagements variés dans leur vie chrétienne, allant jusqu'à la consécration totale au Seigneur. Il nous sera toujours loisible d'appeler d'autres personnes pour les adjoindre au Conseil, si un tel besoin se fait éventuellement ressentir.

Par les présentes nous instituons le premier Conseil diocésain de Pastorale dont la composition, pour un mandat de deux ans, est la suivante:

| | |
|---|---|
| 1. ABRAHAM, Mme Augustine | Ile-de-Ghênes |
| 2. BACHMAN, Mr. Karl | Saint-André-Bobola |
| 3. BONIN, abbé Edouard | prêtre diocésain |
| 4. CAMPEAU, abbé Robert | prêtre diocésain |
| 5. CENERINI, Réal | Notre-Dame-de-Lourdes |
| 6. DORGE, Soeur Agathe | Saints-Noms de Jésus et de Marie |
| 7. DUPASQUIER, Mme Gisèle | Sts-Martyrs-Canadiens |
| 8. FRECHETTE, abbé Albert | prêtre diocésain |
| 9. GAUTHIER, Mlle Mona | Lorette |
| 10. GUIMOND, M. Boniface | Fort Alexandre |
| 11. HACAULT, Armand | Holland |
| 12. HOLTMAN, Miss Eileen | Christ The King |
| 13. JUBINVILLE, Soeur Denise | Soeurs du Sauveur |
| 14. KNOTT, Mr. Walter | Sainte-Bernadette |
| 15. KUNTZ, Sr Marjorie | Sisters of St. Joseph (Toronto) |
| 16. LUKE, Mr. Michael | Pinawa |
| 17. MEUNIER, Miss Andrée | Sainte-Bernadette |
| 18. MILLER, Mr. Tony | Grand Marais |
| 19. NADEAU, Mme Eliane | La Broquerie |
| 20. OLIVER, Mr. Robert | Blessed Sacrement |
| 21. OLIVIERO, Mme M.-Blanche | Saint-Claude |
| 22. PEAN, Beaufort | Cathédrale de St-Boniface |
| 23. ROBERT, Louis | Sainte-Agathe |
| 24. ROCAN, Soeur Geneviève | Soeurs Grises de Montréal |
| 25. ROUSSIN, P. Raymond | Marianiste |
| 26. TRUDEAU, Soeur Cécile | Soeurs de St-Joseph de Saint-Hyacinthe |
| 27. WOODLEY, Mr. Frank | Holy Cross |

8. Ces membres du Conseil diocésain de Pastorale ont à entreprendre leur tâche importante dans un esprit de foi, avec le souci premier de servir l'ensemble de l'Eglise diocésaine. Ils aborderont leur travail apostolique en comptant sur la force de l'Esprit et sur les dons variés que le Christ ne cesse de départir à chacun et à son Eglise en vue du bien commun (cf. I Cor. 12, 4ss). La vitalité du Conseil et ses initiatives pastorales pourront trouver un terrain fertile dans la mesure où ils seront portés par notre prière et accueillis favorablement dans l'ensemble du diocèse. Tous souhaitent, certes, beaucoup de succès au Conseil, mais il convient de plus que nous soyons également disposés à offrir toute la collaboration requise pour assurer un meilleur service au diocèse.

9. Nous demandons au Comité de Coordination de poursuivre provisoirement sa tâche, selon le mandat original qu'il avait reçu, afin d'aider à mettre solidement sur pied le Conseil diocésain de Pastorale. Nous comptons sur son expérience précieuse pour en préparer la première réunion qui se tiendra le jeudi 10 février prochain, au Centre de Pastorale, près l'Archevêché. Un avis de convocation sera envoyé bientôt aux membres du Conseil.

10. Nous prescrivons la lecture intégrale de cette lettre destinée à tous les fidèles du diocèse, et nous demandons de la faire lors de la célébration de la Messe dominicale le premier dimanche après réception, ou au plus tard le dimanche 6 février. Si toutefois le curé distribue cette lettre, au moyen du bulletin paroissial, il lui suffit alors d'en relever les points saillants au Prône d'un des dimanches sus-mentionnés.

11. Nous réitérons enfin notre ardent espoir qu'une prière assidue accompagne les débuts et toute l'oeuvre qu'entreprend le Conseil diocésain de Pastorale. Qu'une intention spéciale trouve souvent place dans la Prière universelle du dimanche. Nous comptons sur l'appui sympathique aussi bien des paroisses que des prêtres, nos premiers collaborateurs, afin qu'ensemble nous puissions accroître la vigueur de notre Eglise diocésaine, "en vue de la construction du Corps du Christ" (Eph. 4, 12).

*+Antoine, archevêque*


Boulangerie Ste-Anne

**Tourtières à *la Canadienne* pour les Fêtes, tartes et brioches, en vente à Saint-Boniface au *Centre d'Achat Mulaire*, rue Des Meurons et à *l'Epicerie Marion*, angle Traverse et Bertrand.**

***Traiteur:***

**Pour banquets, noces, anniversaires, soirées sociales À prix modique**

**Livraison à domicile dans les régions de Sainte-Anne et Winnipeg pour commande de $20.00 ou plus.**

***Placez vos commandes***

**aux numéros suivants:**
**422-5525 - 422-5943 (Sainte-Anne)**
**ou**
**233-7222 (Musicana à Saint-Boniface)**

**À VOTRE SERVICE**

Boulangerie Ste-Anne

**Gérard Freynet, propriétaire**



UN PLAN DE VIE

8.5%

**Garanti jusqu'au 31 décembre 1977**
**Pas de frais d'inscription**
**pas de frais d'administration**

un plan
**d'épargne -retraite**
enregistré
de la
caisse populaire de saint boniface

## L'EXTASE DE RITA JOE par Le Cercle Molière

# "SORTIE SANS ISSUE"

Le Cercle Molière a réussi un tour de force en présentant vendredi soir "L'Extase de Rita Joe". Une première, puisque cette pièce de George Ryga n'avait encore jamais été jouée en français. Le résultat est loin d'être passable. On ne peut même en dire que du bien si l'on tient compte des conditions dans lesquelles cette production a été réalisée.

Les comédiens du Cercle sont tous des amateurs dont certains montent là pour la première fois sur les planches. C'est dire si en plus du travail normal des répétitions il faut faire également un travail de formation. Or "l'Extase de Rita Joe" a été préparée en un temps record, quelques semaines à peine. La troupe et l'équipe technique ont fait un excellent travail sous la direction de Jean-Guy Roy.

Irène Mahé, Rita Joe, a prouvé une fois de plus, s'il en était encore besoin, ses qualités de comédienne, réussissant sans accroc à entraîner le spectateur dans ses rêves et le ramenant aussi cruellement qu'elle le fut elle-même devant la robe noire de la Justice. François Coquereau est un Jaimie Paul qui se défoule sur scène, un paquet d'énergie qu'on libère. Les hésitations du magistrat Gilles Bédard, paradoxalement, ajoutent au caractère mécanique du juge qui assène sa sentence. Maurice Auger, David Joe, interprète décidément parfaitement le rôle de vieux sage, mieux que Jaque Rochon dont la voix ne correspond pas au rôle. Même s'ils sont des amateurs, les comédiens de la troupe, tous les comédiens, même Paul Saint-Jean invité à jouer quelques heures à peine avant la présentation, les deux petites filles, ont une bonne présence sur scène.

La mise en scène de Jean-Guy Roy a permis de suivre facilement la pièce qui se déroulait tantôt au tribunal, tantôt dans la réserve ou sur le pavé de la ville. Les différents tableaux se succédaient, parfaitement articulés, dans un décor sobre, propice à toute évolution. Le désir de montrer nettement au public qu'il se trouve au théâtre, et pour cela le besoin de lui faire voir les coulisses est une bonne technique, qui demystifie un peu le monde du théâtre. Mais en était-il encore besoin? L'abaissement du rideau de fonds au début de la pièce, gêne plus qu'il n'apporte d'intérêt à la pièce.

La pièce de George Ryga est vieille de quelques années déjà, et sa création se situe dans le contexte du mouvement autour de la musique "Folk". Elle a été jouée au théâtre, puis transformée en ballet. La production en français est de Roger Auger. Sa qualité ne fait qu'ajouter de la puissance à la pièce.

"L'Extase de Rita Joe" laisse un peu perplexe. Le problème des Indiens et de leur inadaptation à la ville, de leur lente mais sûre assimilation nous le connaissons. Du moins en connaissons-nous certains aspects. Tout comme nous connaissons les affres que traverse un peuple en voie d'assimilation, c'est-à-dire de disparition. Que pouvait nous apporter de plus cette pièce? Une réflexion politique? Un sentiment de bonne conscience ou de culpabilité? Une leçon de morale?

Le spectateur de l'Extase de Rita Joe peut en tirer un nombre infini de réflexions selon son inspiration. Jean-Guy Roy a parfaitement réussi à ne pas faire de "L'«Extase de Rita Joe», une pièce moralisante, avec les bons Indiens et les méchants valets de la société industrialisée. Pourtant le sujet s'y serait prêté à merveille. Il n'en a pas non plus fait une pièce rassurante qui donnerait bonne conscience au spectateur qui, pendant deux heures, a bien voulu consentir à se pencher sur le "problème indien". On ne sort pas de la salle Pauline-Boutal sans se demander "Mais alors? Quelle issue reste-t-il?" La réponse, la seule, celle que donne Rita Joe malgré elle, c'est la mort. On ne renverse pas le cours de l'histoire. Mais une telle conclusion est lourde de conséquences. La minorité dont la disparition est la plus spectaculaire actuellement au Canada est celle des Indiens. Il y en a d'autres.

A. L.

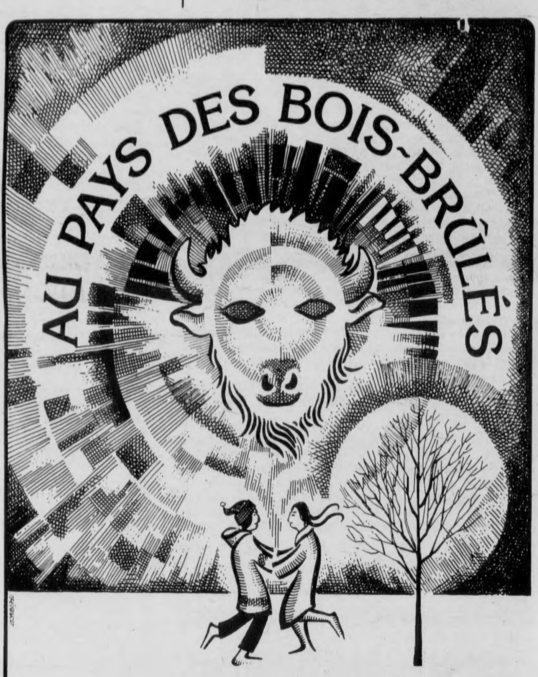


AU PAYS DES BOIS-BRÛLÉS. — Marc Boucher, dans le rôle du chasseur Laventure Courchaine.










**Le Collège Universitaire de Saint-Boniface**

vous invite à faire un voyage

**AU PAYS DES BOIS-BRULÉS**

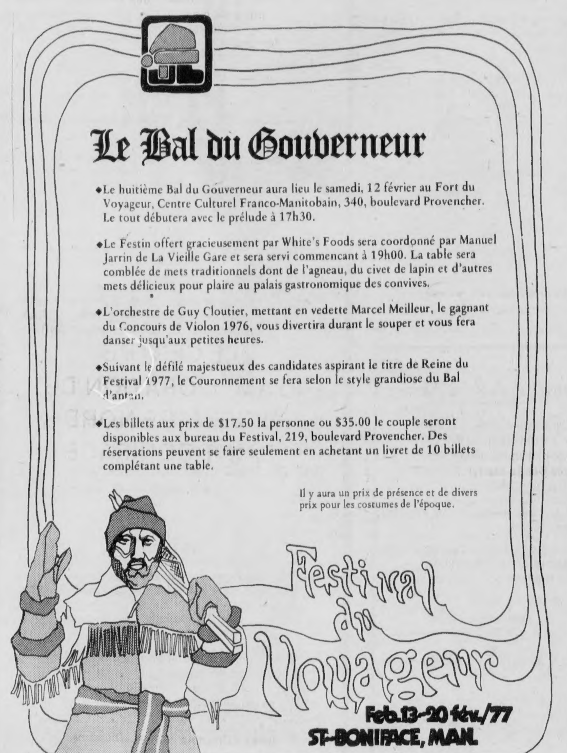
Rendez-vous au Collège de Saint-Boniface dans la Salle Martial Caron pour écouter les échos joyeux des premiers habitants de la Rivière Rouge après avoir vécu quelques moments de leur histoire.

les 10, 11, 12 et 13 février 1977 pour les adultes
20h30 tous les soirs et matinée à **14h30**, dimanche le 13

les 15, 16, 17 et 18 février 1977 pour les étudiants à 10h00 et 12h30 tous les jours

$3.00 adultes, $2.00 âge d'or, $1.50 étudiants

**une présentation du Festival du Voyageur**



**Le Bal du Gouverneur**

- Le huitième Bal du Gouverneur aura lieu le samedi, 12 février au Fort du Voyageur, Centre Culturel Franco-Manitobain, 340, boulevard Provencher. Le tout débutera avec le prélude à 17h30.
- Le Festin offert gracieusement par White's Foods sera coordonné par Manuel Jarrin de La Vieille Gare et sera servi commencant à 19h00. La table sera comblée de mets traditionnels dont de l'agneau, du civet de lapin et d'autres mets délicieux pour plaire au palais gastronomique des convives.
- L'orchestre de Guy Cloutier, mettant en vedette Marcel Meilleur, le gagnant du Concours de Violon 1976, vous divertira durant le souper et vous fera danser jusqu'aux petites heures.
- Suivant le défilé majestueux des candidates aspirant le titre de Reine du Festival 1977, le Couronnement se fera selon le style grandiose du Bal d'antan.
- Les billets aux prix de $17.50 la personne ou $35.00 le couple seront disponibles aux bureau du Festival, 219, boulevard Provencher. Des réservations peuvent se faire seulement en achetant un livret de 10 billets complétant une table.

Il y aura un prix de présence et de divers prix pour les costumes de l'époque.

## AU PAYS DES BOIS-BRÛLÉS

Le spectacle folklorique "Au pays des Bois-Brûlés" présenté au Collège de Saint-Boniface vous fera revivre les moments les plus riches et surtout les plus captivants de la vie des premiers habitants de la Rivière-Rouge.

"Amis buvons, trinquons
Saluons la chanson
De Pierre Falcon
Le faiseur de chansons"

Le "faiseur de chansons" comme il se décrit lui-même saura vous emporter avec des airs joyeux et endiablés. Vous voulez une nouvelle chanson des voyageurs? La voici:

***LA CHANSON DU VOYAGEUR***

*Les garçons des campagnes*
*Ecoutez ma chanson*
*Les garçons des campagnes*
*Ecoutez ma chanson*
*Une chanson que j'ai faite*
*Bien faite et composée*
*Un jour en m'en allant*
*Au fort de la Montée*
*C'est par un vendredi*
*Que j'ai manqué de mouri*
*Un jour en m'en allant*
*Au fort de la Montée*
*C'est par un vendredi*
*Que j'ai manqué de mouri*
*Avant qu'il soit minuit*
*Là j'ai manqué de mouri*
*Sans aucun sacrement*
*Voyant bientôt des miens*
*J'ai promis au bon Dieu*
*A la bonne sainte Vierge*
*Par cas que je mi-toure*
*Dans le pays d'où je viens*
*J'ai promis au bon Dieu*
*A la bonne sainte Vierge*
*Par cas que je mi-toure*
*Dans le pays d'où je viens*
*Grand'messe j'y ferai chanter*
*Grand'messe j'y ferai chanter*
*La messe qu'ils chanteront*
*Est pour ces voyageurs*
*La messe qu'ils chanteront*
*Est pour ces voyageurs*
*Grand Dieu que c'est donc de valeur*
*Que d'être voyageur*
*Grand Dieu que c'est donc de valeur*
*Que d'être voyageur*
*Mon Dieu il faut donc les voir*
*Ces pauvres voyageurs*
*Car composer la chanson*
*C'est moi Louis Lemay*
*Une chanson que j'ai faite*
*Bien faite et composée*
*Un jour en m'en revenant*
*Du fort de la Montée*
*Une chanson que j'ai faite*
*Bien faite et composée*
*Un jour en m'en revenant*
*Du fort de la Montée.*

Composée par Louis Lemay

Chantée par Mme Alfred Morin, née Rose Lavallée à la Rivière Soleil, au Montana. Aveugle. 98 ans, le 9 nov. 1975.

Recueillie par M. Henri Létourneau

Transcrite par Marcel Boulet et Rachel Deniset.

Pour vous comme pour nous, ce sera une découverte du mode de vie de nos ancêtres, les Bois-Brûlés, qui savaient eux aussi s'amuser et bien se divertir. Venez passer une agréable soirée avec nous.

Les 10, 11, 12 et 13 février. N'oubliez pas, nous jouons aussi en matinée, pour étudiants le dimanche 13 février, à 14h30, les 15, 16, 17 et 18 à 10 heures et à 12h30.

*La classe de littérature populaire*

## AU PAYS DES BOIS-BRÛLÉS
### Cahier-souvenir

En plus de vous inviter à vivre quelques bons moments avec nous au Pays des Bois-Brûlés, les étudiants actuels et anciens du Collège Universitaire de Saint-Boniface désirent vous offrir davantage. . . Une surprise rare — un petit chef-d'oeuvre précieux — un objet de folklore irremplaçable — un souvenir inoubliable! Oui, vous n'avez qu'à vous procurer l'un de nos CAHIERS-SOUVENIRS. Il sera en vente au Collège de Saint-Boniface, à Musicana, à la Librairie Landry, etc. . . mais surtout à l'occasion des 13 représentations dans la salle Martial-Caron. Ses vingt-quatre pages reflètent harmonieusement les thèmes principaux de notre spectacle, écho de la véritable culture métisse! Tiré à 2,000 exemplaires et publié par la Maison Hignell de Winnipeg, le cahier-souvenir se vend pour la somme modique d'un dollar. Vous aimerez en feuilleter les pages pour y trouver des chansons, des poèmes et des photos. Surtout vous voudrez l'offrir à vos amis. Ses textes imprimés! Quoi de plus précieux! Un souvenir du pays des Bois-Brûlés!. . . Une véritable richesse folklorique!

*La Classe de Littérature populaire*

## Chez les Canadiens de Naissance

Le mardi 11 janvier 1977 avait lieu la réunion régulière des membres de l'assemblée 127, Saint-Boniface, des Fils Natifs du Canada, dans leur nouveau local au 614, rue Des Meurons.

**LA RÉUNION**

Encore une fois, nous avions le bonheur de constater la bonne marche des choses de notre assemblée, grâce au dévouement inlassable de nos dignes officiers et de nos membres réguliers.

**INSTALLATION DES NOUVEAUX OFFICIERS**

A cette même réunion, dans une cérémonie présidée par les Frères Alain Labossière, Joseph Robert et Louis Desautels, trois nouveaux Frères furent installés comme officiers du Cabinet de l'assemblée 127; ce sont les Frères Maurice Laberge comme secrétaire-trésorier, Léo Loiselle comme sergent d'armes, et Hector Montsion comme garde externe. Tous les autres Frères officiers installés dans le passé ont été élus par acclamation.

**NOS MALADES**

Nous vous recommandons une fois de plus nos chers malades: les Frères Charles Royal, Max Seipp et James Bohémier. Une visite saura leur faire plaisir. Pour ceux qui désirent obtenir leur adresse ou toute autre information au sujet de nos malades, veuillez, s'il-vous-plaît, communiquer avec le bureau des Fils Natifs au 614, rue Des Meurons, à Saint-Boniface.

**PRIX DE PRÉSENCE**

Au moment du tirage pour le prix de présence à la réunion du mois de janvier, le sort favorisa le Frère Vianney Gauthier, à qui nous offrons nos sincères félicitations.

**PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion des membres de l'assemblée 127, aura lieu le 8 février 1977, à 8h00 p.m., dans notre nouveau local, au 614, rue Des Meurons, Saint-Boniface.

Faisons-nous tous le devoir d'y assister en grand nombre.

## SUCCÈS D'UNE DISCOTHÈQUE À L'UNION NATIONALE FRANÇAISE

Les jeunes de l'Union Nationale Française ont organisé, le 21 janvier, à l'intention des adolescents, une discothèque qui fut bien réussie. Les jeunes s'y sont rendus en grand nombre. La soirée avait été préparée par Philippe Boulloigne (président), Adrien Garand et Michel Gagné (musique), André Merlin (cantine), Jean-Luc Dauriac (guichet) et Marie-Christine Dauriac (publicité). Les organisateurs remercient les parents qui ont collaboré à ce succès, Mme Renée Boulloigne, M. et Mme Noël Jeannin et Mme Bernard Dauriac. La prochaine discothèque est prévue pour le mois de février.

(communiqué)

TÉL.: 247-6202 296, RUE MARION, ST-BONIFACE
COLLETTE'S
PRINTING & DUPLICATING
IMPRIMERIE INSTANTANEE
DACTYLOGRAPHIE - PHOTOCOPIES

## PARTIE DE CARTES

Vous êtes invités à vous joindre à nous
le 6 février, à 8 heures du soir
au sous-sol de l'église de la
paroisse des Saints-Martyrs.
**Prix d'entrée: 75c**
Les recettes iront aux Guides et Jeannettes
de la paroisse.

Les pellicules pour diapositives Ektachrome et pour impressions Kodacolor seront prêtes le jour où vous nous les apporterez. Nous utilisons le papier professionnel Kodak pour obtenir une impression de qualité.

CANADA PHOTO CO.

260, rue Edmonton
Winnipeg
Tél.: 942-6395

## Avis Public

Ottawa, le 21 janvier 1977

**SUPPRESSION DES MESSAGES COMMERCIAUX**

L'énoncé de politique sur la télévision par câble publié par le Conseil en juillet 1971 décrivait plusieurs méthodes pour diminuer les répercussions économiques de la pénétration des stations de télévision américaines au Canada, et ainsi permettre au système de radiodiffusion canadien de réaliser ses objectifs nationaux. Une des méthodes proposées, connue sous le terme suppression des messages commerciaux, était de supprimer les commerciaux des signaux de télévision américains.

La suppression sélective de certains messages commerciaux a commencé dans les villes de Calgary, d'Edmonton et dans certaines parties de Toronto; elle s'y poursuit toujours. En outre, le Conseil a imposé une condition de licence à un certain nombre de systèmes de télévision par câble desservant diverses régions du Canada, à savoir que les titulaires de licence doivent élaborer, de concert avec les radiodiffuseurs, des plans de suppression des messages commerciaux et de mise en oeuvre de cette suppression, et informer le Conseil de ces plans à la date indiquée.

Le 18 octobre 1976, le Conseil a informé les titulaires de licence de télévision par câble intéressés que la date à laquelle ils doivent présenter les rapports relatifs aux plans de suppression des messages commerciaux qu'on leur a demandés, a été reportée au 31 août 1977.

Le Conseil a maintenant été informé par le Ministre des communications, l'Honorable Jeanne Sauvé, que le Gouvernement appuie sans réserve les objectifs qui ont incité le CRTC à instaurer la politique sur la suppression des messages commerciaux, mais qu'il croit que le Conseil devrait étudier d'autres moyens d'atteindre les mêmes objectifs avant de poursuivre l'application de la politique de suppression. De plus, le Gouvernement croit qu'on devrait retarder la politique de suppression afin d'évaluer les effets de l'article 19.1 de la Loi de l'impôt sur le revenu et de la substitution des émissions simultanées.

Le Conseil accueille avec plaisir l'appui que le Gouvernement apporte aux objectifs de ses politiques de réglementation. Le Conseil entreprendra l'évaluation et l'examen suggérés. Cette période d'évaluation permettra également au Conseil d'obtenir le jugement de la Cour suprême du Canada concernant la compétence du Conseil en matière de suppression des messages commerciaux, dont l'application par plusieurs titulaires de licence de télévision par câble est permise aux termes des licences qu'ils détiennent.

Guy Lefebvre
Secrétaire général

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

**Attention:** Aux résidents de Saint-Boniface vivant à l'est de la rivière Seine, au nord du boulevard Provencher, à l'ouest de la rue Archibald et au sud du chemin de fer CNR.

## LE CENTRE D'AMÉLIORATION DU VOISINAGE NORD SAINT-BONIFACE

vous invite à sa deuxième assemblée
le mardi, 8 février 1977
à 7 heures 30 P.M.
212, rue Dumoulin

Le programme d'amélioration du voisinage a pour but d'encourager et d'appuyer les résidents des quartiers du Nord de Saint-Boniface, à l'amélioration de l'environnement matériel et du développement de services à caractère social et récréatif de leur voisinage.

A la réunion du 8 février on discutera des améliorations qui furent entreprises par le centre d'amélioration du voisinage nord Saint-Boniface à l'égard des problèmes soulevés par les résidents à sa première réunion.

Venez à l'assemblée pour écouter ce que
nous avons fait pour vous!

LOUIS MOLIN

## CONGRÈS LAITIER

■ Les deux grands sujets qui ont été les plus discutés à la trente-cinquième réunion annuelle de la Fédération canadienne des producteurs de lait furent le droit de produire et la nécessité d'un retour équitable.

Il est maintenant possible de dire que les producteurs, par l'entremise de leur fédération, ont consolidé leur position tant sur le plan du volume de production, que sur celui des pénalités perçues pour défrayer les frais d'exportation des produits laitiers excédentaires.

Les améliorations apportées aux politiques laitières en 1977 - 1978 ne répondront pas entièrement aux aspirations des producteurs canadiens puisque la marge est encore assez prononcée entre les coûts réels de production et les revenus permis par la réglementation imposée tant au niveau du volume de production qu'au niveau des pénalités sur les excédents. Toutefois, les délégués de la fédération ont montré leur volonté de revitaliser l'industrie laitière et des pas ont été faits dans la bonne direction.

Les quelque 200 délégués présents ont demandé à M. Eugène Whelan de tenir compte de leurs suggestions dans l'élaboration et l'application des politiques laitières. Ils ont aussi insisté pour que les importations de fromage soient réduites au maximum.

A ce sujet ils ont demandé au ministre fédéral d'imposer des contrôles sur les produits laitiers qui rentrent au Canada sans aucune restriction parce qu'ils ne contiennent que 40% ou moins de produits laitiers et ne sont donc pas classés comme tel.

Des délégués ont démontré que chaque livre de poudre de lait qui entre ainsi au Canada pénalise directement le producteur et indirectement le consommateur.

Dans le but d'assurer aux producteurs un revenu plus élevé et plus stable, il a été souligné que nous pourrions produire jusqu'à 75% des fromages dont nous avons besoin. Ceci permettrait l'emploi du lait industriel tout en n'accroissant pas la production du beurre et de la poudre de lait pour laquelle il n'y a pas de marché.

Si les débats ont été calmes et sans éclats, c'est parce que les producteurs sont bien conscients de l'ensemble des problèmes de l'industrie laitière. Ils ne veulent pas faire de bruit mais plutôt concentrer toutes leurs énergies sur la régularisation du fonds des frais d'exportation. Ils insisteront donc auprès du fédéral pour qu'il absorbe le présent déficit.

Ils sont prêts à repartir à zéro mais n'acceptent pas d'avoir à payer pour des surplus qui ont été accumulés parce que, grâce à des subventions dans leurs pays d'origine, des produits laitiers étrangers viennent encombrer notre marché domestique.

Les problèmes de l'industrie laitière étant fort complexes, la Fédération canadienne du lait a l'intention de mener auprès du consommateur, une campagne d'information pour que ces derniers puissent comprendre l'importance, pour le producteur, d'un revenu stable et équitable.

En faisant la promotion des produits, elle mettra l'emphase sur l'importance pour le consommateur de soutenir l'industrie canadienne s'il veut continuer de jouir des prix actuels relativement peu élevés. La collaboration existe déjà, il faudra l'encourager. □

## POURQUOI TANT DE HÂTE?

■ Le 12 février prochain, les producteurs de boeuf du Manitoba auront à décider si oui ou non ils veulent la création d'un office de commercialisation du boeuf "Beef Marketing Board". Il est vraiment curieux de constater, si l'on suit le déroulement des évènements qui ont abouti à cette décision du ministre de l'agriculture du Manitoba, M. Sam Uskiw, que c'est dans le plus épais brouillard que l'on demande aux producteurs de boeuf de prendre une décision sur le sort de la commercialisation du boeuf dans notre province.

Les difficultés d'obtenir un revenu équitable dans cette industrie, les affrontements entre producteurs et commerçants dans les transactions, les conditions de transport insalubres au niveau provincial dans la manutention de la viande, les erreurs ou les fraudes sur les pesées, les écarts des prix payés pour un même animal selon qu'il soit vendu vivant ou dressé, le manque de pouvoir de représentation pour les producteurs dans les conflits découlants d'abus de confiance, les imperfections du marquage au fer "branding", toutes ces raisons et bien d'autres avaient conduit notre ministre de l'agriculture à instituer, il y a maintenant plus de deux ans, une enquête sur la vente et la manutention du bétail et du boeuf au Manitoba.

Les résultats de cette enquête furent publiés et démontraient des lacunes auxquelles il faudrait remédier si l'on voulait assainir cette industrie au niveau domestique. M. Uskiw voulant vérifier en profondeur les recommandations qu'on lui avait soumises, nommait un sous-comité conseil qui aurait pour tâche, par des rencontres régionales, de sonder l'opinion et les désirs des producteurs en vue de pouvoir remédier aux lacunes et d'établir de meilleures conditions de marché.

Le 21 décembre 1976, le sous-comité conseil soumettait son rapport et à part tous les menus détails qu'il serait trop long d'énumérer ici, il recommandait la formation d'une agence connue sous le nom de "Manitoba Cattle Producers Agency" et qu'elle soit mise sur pied sans la tenue d'un plébiscite et régie selon les lois du "Natural Products Marketing Act".

Cette agence devait être dirigée par des officiers nommés par le ministre et aurait permis aux producteurs de voir le bien fondé d'un changement dans la commercialisation du boeuf dans la province.

De l'avis des producteurs et comme l'a prouvé leur soulèvement général, M. Sam Uskiw n'a pas suivi les recommandations du comité en ce domaine. Il a sauté cette étape et veut un office de commercialisation du boeuf avec plein pouvoir sur la commercialisation. Toujours selon les éleveurs, il n'a donc pas respecté leur désir de procéder avec prudence et économie.

Comme le disait un des officiers ayant siégé à l'enquête, le ministre veut faire en trois semaines ce que nous avions recommandé de faire en trois ans. En raison de la complexité du référendum du 12 février prochain, les éleveurs se demandent pourquoi tant de hâte dans une affaire qui engage leur avenir. Certains sont d'accord en principe sur le besoin d'améliorer bien des choses, mais la plupart ne veulent pas signer à M. Uskiw un chèque en blanc. Chat échaudé craint l'eau froide. □


pour la St-Valentin
**dunmoé un bobec**

Vous pouvez maintenant vous procurer des T-shirts de qualité (fabrication canadienne, ne rétrécit pas au lavage) avec l'inscription "dunmoé un bobec", grandeurs adulte XL, L, M, S. La chemise est bleue pâle avec écusson en rouge et noir. Vous n'avez qu'à remplir le formulaire ci-dessous et le retourner avec votre chèque ou mandat de poste à:

LES PRODUCTIONS JOLLY LTEE
520, rue Aulneau, St-Boniface R2H 2V3

**LIVRAISON AVANT LE 14 FEVRIER**
*si votre demande est reçu avant le 9 février*

**dunmoé un bobec**

NOM ........................................
ADRESSE ........................................
............ CODE POSTAL ............

*S.V.P. m'envoyez les T-shirts tel qu'indiqué ci-dessous. Trouvez ci-inclus mon chèque ou mandat de poste pour le montant total de la commande.*

..... XL (géant) à $4.95 ..............
..... L (grand) à $4.95 ..............
..... M (moyen) à $4.95 ..............
..... S (petit) à $4.95 ..............
Taxe provinciale 5% ..............
*MONTANT TOTAL $* ............

dunmoé un bobec

**Ces T-Shirts sont aussi disponibles à La Librairie Landry et au Club LaVérendrye.**


## SIMA – QUAND ET POUR QUI?

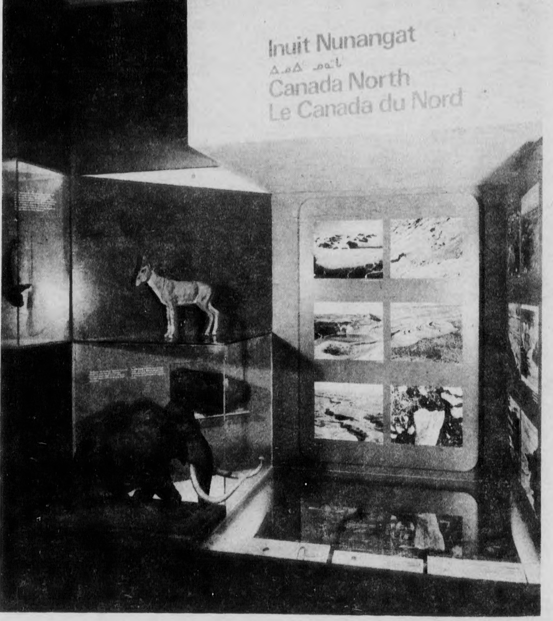
A Paris, du 6 au 13 mars 1977, se tiendra le 48e salon international de l'agriculture (S I M A)

60 pays venant de 5 continents y seront représentés, plus de 12,000 machines agricoles y seront présentées.

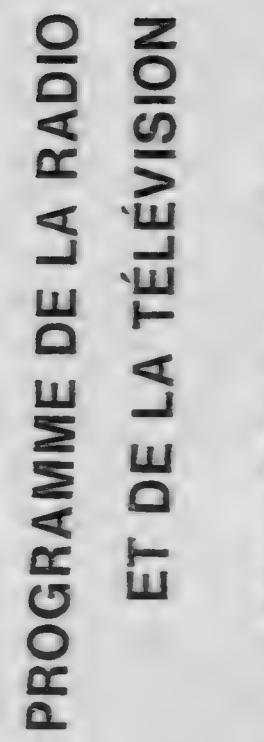
Le S I M A 1977, ne sera pas seulement la vitrine du machinisme agricole mondial, mais aussi le forum où nouvelles idées, nouvelles techniques, nouveaux matériaux seront exposés, confrontés, discutés et où le progrès technique et économique de l'agriculture prendra un nouvel essor.

C'est pour tous ceux qui dans le monde sont concernés par le machinisme agricole et son evolution: qu'ils soient agriculteurs, agronomes, chercheurs, distributeurs industriels ou ingénieurs que le S I M A offre la possibilité d'un nouveau regard sur l'agriculture.

Un voyage spécial est organisé à cet effet; informez-vous au plus tôt.



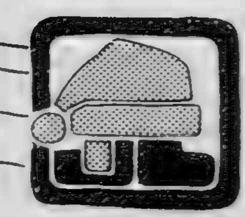

IN - Panneaux d'introduction au muséobus "Canada Nord". Les photos expliquent le résultat de l'avance des glaces sur la nature; des maquettes d'animaux préhistoriques et des artefacts de la même époque complètent la présentation. (Les muséobus sont l'un des projets inclus dans le programme des Musées nationaux)




# COUP D'OEIL



Robbie McDougall
artiste invité à
Dimension 'J'
Mercredi à 19h30



LES CAISSES POPULAIRES
DU MANITOBA présentent

# Courses en Raquettes

le samedi, 19 fevrier, 1977

- Marathon 16 miles et sprint 3 miles
- lès deux courses finissent au Parc Provencher

Tous sont invités à participer. Règlements et formules d'inscriptions sont disponibles au bureau du Festival et aux Caisses Populaires

**PRIX EN ARGENT ET TROPHEES**

Le Club des "Muzzle Loaders" démontrera la course Seneca tous les soirs dans le Parc Provencher à 19h30 et toute la journée samedi, commençant à 10h30.



## GÉNIES EN HERBE
**SAMEDI 18h00**

**ST-PIERRE vs COLLÈGE ST-BONIFACE**

## REFLET D'UN PAYS
**MERCREDI À 23H05**

*reprise de l'émission "Réseau Soleil" réalisée à Winnipeg l'été dernier.*

*Sujets: "Nos bons vieux temps"; "Les serpents"; "Nord Dakota" et "Saint-Lazare".*

*Animatrice: Marie Benoist-Martin.*









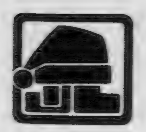

**Cette semaine: 7e émission**

**"RÉSULTATS DU CONCOURS PROVINCIAL DE CHANSONS"**

**Artiste invité: ROBBIE McDOUGALL, compositeur et interprète.**

**Animateurs: Madeleine Vrignon et Normand Lemoing**

**Réalisation: Marcel Collet**



LE SAMEDI 12 FÉVRIER, À 13H00, CBWFT DIFFUSERA EN DIRECT DES RUES DE WINNIPEG,

## "LE DEFILÉ DU VOYAGEUR"



**Norma**
le 6, 20 h 30

### Avec «Norma», la célèbre Scala ouvre ses portes pour la première fois à des caméras de télévision

Le 6 février, aux **Beaux Dimanches**, les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada pourront voir une représentation intégrale du célèbre opéra **Norma** de Bellini, présenté dans sa version originale à la Scala de Milan.

Il s'agit là d'un événement sans précédent puisque, pour la première fois de sa riche histoire, le fameux temple du *bel canto* vient d'ouvrir ses portes à des caméras de télévision. C'est, en efet, le 18 janvier dernier qu'on diffusait en direct, sur une quinzaine de chaînes de télévision, cette émission de près de quatre heures consacrée à l'opéra, permettant ainsi à des millions de téléspectateurs du monde entier de voir ce spectacle unique puisque de nombreuses autres télévisions, dont Radio-Canada, diffuseront ultérieurement cette émission.

C'est du reste dans les murs de cette même Scala que fut créé **Norma** le 26 décembre 1831. A l'époque, c'était la célèbre cantatrice Giuditta Pasta qui incarna la première la fille du druide Oroveso. Cette fois, c'est la non moins célèbre Montserrat Caballé, l'une des plus grandes personnalités du *bel canto*, qui reprend le rôle. Quant à l'oeuvre elle-même, il s'agit sans aucun doute d'un des chefs-d'oeuvre du début du XIXe siècle. Le style de Bellini s'y affirme avec une puissance dramatique remarquable. La mélodie, d'une grande pureté lyrique, comporte notamment l'air célèbre *Casta diva*, une des plus belles pages de la musique italienne.

L'histoire de **Norma** est par contre quelque peu difficile à résumer brièvement: elle met en scène des druides qui, sous la conduite de leur chef Oroveso, s'apprêtent à attaquer les Romains. La fille du chef, Norma, doit donner le signal en frappant sur son bouclier. Elle aurait toutefois bien d'autres raisons de haïr les Romains si elle savait que le proconsul Pollion, dont elle a deux enfants, se prépare à s'enfuir avec une autre femme, Adalgisa. Ignorant sa mauvaise fortune, elle hésite à frapper sur son bouclier. Lorsqu'elle découvre enfin la vérité, Adalgisa se range à ses côtés, et supplie son amant de revenir à ses premières amours. En vain. Norma donne alors le signal de l'attaque, et Pollion est capturé. Pour tenter de le reconquérir, Norma l'interroge à l'écart. Voyant qu'elle n'arrivera pas à ses fins, elle se déclare coupable avec lui. Un même bûcher les attend...

L'opéra en deux actes **Norma**, livret de Felice Romani et musique de Vincenzo Bellini, sera diffusé le dimanche 6 février de 20 h 30 à 24 h 30, avec une pause de quelque 40 minutes à 22 h 30, pour permettre la diffusion du *Téléjournal*, des *Nouvelles du sport* et de *Politique provinciale*. Outre Montserrat Caballé, soprano, dans le rôle de Norma, la distribution comprend: Tatiana Troyanos: Adalgisa; Carlo Gardo, Oroveso; Giorgio Castellato Lamberti, Pollione, et Mirella Fiorentini: Clotilde. L'orchestre et les choeurs de la Scala sont sous la direction de Gianandrea Gavazzeni.

Né à Catane en 1801, le célèbre compositeur italien Vincenzo Bellini mourut à Puteaux, en France, en 1835. Ses deux opéras les plus connus sont *Norma* et *la Somnambula*, tous deux datés de 1831 et créés à la Scala la même année. On lui doit également *I Puritani*, opéra joué pour la première fois à Paris, en 1835, ainsi que plusieurs oeuvres de musique religieuse et des mélodies.

C'est à l'initiative de Marie-Thérèse qu'on doit la construction, en 1778, de la Scala de Milan, érigé sur l'emplacement de l'ancienne église de Santa Maria alla Scala (Sainte-Marie-à-l'Echelle) par l'architecte G. Piermarini. La réputée maison célébrera donc l'an prochain son 200e anniversaire. La première oeuvre qu'on y joua, pour marquer son inauguration, fut l'*Europa riconosciuta* de Salieri. Par la suite, les grandes oeuvres des plus célèbres compositeurs italiens — Rossini, Donizetti, Verdi — y furent jouées. Les chefs d'orchestre les plus réputés, dont Toscanini qui en fut le directeur (de 1896 à 1908 et de 1920 à 1929), de même que les chanteurs les plus connus ont fait l'enviable réputation de cet historique théâtre. Détruite en grande partie par un incendie en 1943, la Scala fut restaurée grâce à Toscanini et à la générosité d'Américains. En 1949, on put enfin ouvrir à nouveau ses portes. Rappelons, en terminant, que la Compagnie d'opéra de la Scala de Milan se produisit pour la première fois en Amérique, à Montréal, lors du mémorable Festival mondial d'Expo 67.

**J. D.**

*Vincenzo Bellini*







**Femme d'aujourd'hui**
samedi 5, 14 h 00 et semaine du 7, 13 h 35

**Dimanshowsoir**
le 6, 19 h 30

## Anaïs Nin n'est plus

En hommage posthume à la célèbre femme de lettres Anaïs Nin décédée récemment, **Femme d'aujourd'hui** présente, en reprise, le jeudi 10 février, une interview de France L'Abbé, diffusée le 23 octobre 1972. Réalisée à New York par Fernand Choquette, cette émission nous fait connaître Anaïs Nin autant comme femme que comme écrivain. Elle y révèle ses thèmes les plus chers, sa vie entre New York et Los Angeles, ses opinions sur l'amitié, l'amour, l'actualité et la femme «ayant un mode de perception et d'expression autonome, différent de celui de l'homme».

**Femme d'aujourd'hui** présente en reprise, le samedi 5 février à 14 heures, une réalisation d'Yves Dumoulin intitulée *Afin de mieux vivre à deux*. Le Service d'animation à la préparation au mariage de Montréal propose aux couples une fin de semaine au cours de laquelle ils pourront explorer leur projet de vie à deux; réfléchir sur les moyens de le réaliser; faire l'apprentissage de la communication, et apprendre à évoluer constamment comme couple. La recherchiste Jeanne Benoist interviewe Pauline St-Jacques-Levac et André Levac, animateurs du Service, ainsi que deux couples qui en ont suivi les cours: Christine et Richard Séguin et Claude et Hélène Belzile.

Le lundi 7 février, interview de Françoise Faucher avec Mme Georges Vanier qui nous parle de son enfance et de sa vie avec le général Vanier, à Ottawa et à Paris. Au programme également: *la Musique contemporaine* ou l'utilisation de la voix dans la musique actuelle, avec Micheline Coulombe-St-Marcoux, ainsi que Pauline Vaillancourt et Bruno Laplante. Au piano: Jeannine Lachance. Réalisation: Monique Renaud.

Le mardi 8 février, Nadia Ghalem interviewe Mme Florence Fernet-Martel, une «jeune» octogénaire de 84 ans.

Née aux USA de parents québécois, Mme Fernet-Martel a fait partie du premier groupe de jeunes filles de langue française à obtenir leur baccalauréat de l'Université Laval à Montréal à la suite de la fondation du collège Marguerite-Bourgeoys, en 1912.

Collaboratrice de Thérèse Casgrain pendant de nombreuses années, Mme Fernet-Martel a été également animatrice de *Fémina*, à la radio de Radio-Canada, de 1933 à 1939. Durant la guerre de 39-45, Mme Fernet-Martel a fait partie de la Commission du Service sélectif, section du travail féminin, et de la Commission arbitrale de l'Assurance-chômage, jusqu'à l'âge de 80 ans. Réalisation: Fernand Ippersiel.

Le mercredi 9 février, une interview de France L'Abbé avec Lise Cuerrier, Claude Krinsky et Thérèse Martin qui célèbrent le premier anniversaire de *la Librairie des femmes d'ici, inc.* De Londres, Aline Desjardins interviewe Jeannette Morgan, née à Montréal de parents anglais. Professeur de sciences politiques à Oxford, Mlle Morgan a écrit trois ouvrages inspirés des mémoires de Dick Grossman, ex-ministre du cabinet Wilson. Réal.: Fernand Choquette.

Le vendredi 11 février, **Femme d'aujourd'hui** consacre son émission à *la Sexualité de l'homme et de la femme et leur complémentarité*. L'invité sera M. Jean-Yves Desjardins, psychologue, professeur au département de sexologie à l'Université du Québec à Montréal, auteur d'un livre intitulé *la Complémentarité érotique* et réalisateur de nombreux diaporamas sur l'amour dont un appelé *Paul et Hélène*. Réal.: Jeannette Tardif.

*Anaïs Nin*



## Place à Pauline Julien

En vedette à l'émission **Dimanshowsoir**, le 6 février à 19 h 30, la belle Pauline Julien. Fougueuse et talentueuse, tendre et passionnée, vive, impétueuse, aussi emportée par le rythme de ses chansons que par le feu de ses convictions politiques, Pauline Julien est une des figures les plus colorées du monde de la chanson québécoise. Elle a fait montre de son courage en tant de circonstances; elle a fortifié dans leur lutte tant de Québécois qu'elle est devenue une sorte de figure de proue non seulement sous les feux des projecteurs mais encore sur la scène nationale. Quand Pauline Julien chante l'amour, la fureur de vivre, la nature, la beauté, elle le fait avec une telle ardeur que personne ne s'étonne qu'une telle femme se donne à son art autant qu'elle se donne à son pays: le Québec.

D'accord avec Pauline Julien, le réalisateur Jean Bissonnette a choisi comme thème de ce **Dimanshowsoir** une des plus émouvantes chansons de la vedette: *Ce soir j'ai l'âme à la tendresse*. Quant à Pauline, comme elle porte beaucoup d'affection à ses auteurs-compositeurs, elle leur a demandé de l'accompagner en studio, aux **Beaux Dimanches** du 6 février. Nous verrons donc à l'émission les créateurs des plus grands succès de Pauline Julien: Gaston Brisson, Jean-Claude Germain, Gilbert Langevin, Gaston Miron, Jacques Perron et Michel Tremblay.

Pauline Julien chante *l'Ame à la tendresse, C'est ma fête, Comme si, l'Amour déconfituré, Insomnie blues* et *Une sorcière comme les autres*. Avec le groupe, Gaston Miron interprète *Entre Paris et St-Denis*. Pauline Julien et Gaston Miron chantent en duo *la Rose et l'oeillet*. Michel Tremblay chante *Ma première peine d'amour*. Au piano, Gaston Brisson joue *Tourniquet*. Accompagné de Pauline Julien, Gilbert Langevin interprète *Dans l'temps comme dans l'temps*. Gilbert Langevin nous dit le poème *La vie continue;* Jean-Claude de Germain présente un sketch intitulé *le Téléphone*, et Jacques Perron chante *Parle-moué pus d'Matane*.

Direction musicale: Jacques Marchand; décors: Claude Giraud; costumes: Jeanne d'Arc Bergeron; maquillages: Jacques Rivest; conception de l'émission: Lucien Gagnon, Mouffe et Jean-Pierre Plante. C'est une réalisation de Jean Bissonnette.





# CKSB



☐ Originaire de Saint-Boniface, Jean Hébert a suivi les traces de nombreuses générations de Franco-Manitobains, poursuivant ses études élémentaires à l'école Provencher, puis ses études classiques au Collège de Saint-Boniface. En 1971 il entrait au service de CKSB pour quelques mois: c'était au temps où on était à la fois nouvelliste, lecteur de nouvelles, recherchiste, etc. Ensuite il passa au Secrétariat des relations culturelles fédérales-provinciales, en tant que Secrétaire administratif. En décembre 1971 il devenait adjoint-exécutif au ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles, M. L. Desjardins. En 1974 il fut coordonnateur des projets spéciaux au département des recherches du même ministère. Enfin, en 1975 il reprenait son poste d'adjoint-exécutif à M. L. Desjardins, cette fois au ministère de la Santé et du Développement social.

C'est donc avec une assez bonne connaissance des rouages internes de certains aspects du gouvernement provincial que Jean Hébert revenait à la salle de nouvelles de CKSB en novembre 1976. Voilà pourquoi je lui ai demandé s'il voyait la nécessité de l'adoption d'une loi sur le droit à l'information, loi qui obligerait le gouvernement à ouvrir au public bon nombre de documents qui, dans le système actuel, restent dans les classeurs provinciaux. Il m'a répondu que d'un côté, les fonctionnaires ont tendance à ne rien divulguer et à faire preuve d'une prudence excessive, vu leur position délicate au sein de l'échelle hiérarchique des fonctionnaires et que, d'un autre côté, les hommes politiques ont l'habitude de ne se prononcer que lorsqu'une décision finale sur une question est prise. Très souvent, les études, les recherches et la documentation d'un projet restent fermes au public. Une loi sur le droit à l'information pourrait avoir comme conséquence de rendre le travail du gouvernement plus difficile, mais pourrait aussi contribuer à une meilleure administration de la chose publique. Ainsi, les aspects moins heureux de l'affaire C.F.I. auraient peut-être pu être évités si la population avait eu quelque droit à en connaître les détails dès le début. Une telle loi faciliterait certainement la tâche du journaliste dont le rôle, d'après Jean Hébert, est d'aider la population à comprendre les décisions qui émanent de son gouvernement et à en faire ressortir les motifs.

Nous espérons que Jean Hébert demeurera avec nous et que nous pourrons bénéficier de sa connaissance et de son expérience du milieu manitobain.

**Bientôt CKSB vous offrira un déjeuner aux crêpes.**
**Les détails la semaine prochaine.**

# COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE

## SAMEDI

**5 février**

9:00 DEMETAN
9:30 WICKIE
10:00 LA PIERRE BLANCHE
10:30 LASSIE
11:00 ENFANTS DU 47 A
11:30 ES-TU D'ACCORD?
12:00 LES HEROS DU SAMEDI
13:00 SPORTHEQUE
Faits saillants des compétitions olympiques
''GYMNASTIQUE'' (2e de 7)
14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
15:00 TECHNO FLASH
15:30 CINEMA JEUNESSE
''TINTIN: LE TEMPLE DU SOLEIL''
17:00 BAGATELLE
18:00 GENIES EN HERBE
SAINT-PIERRE vs COLLEGE SAINT-BONIFACE
18:30 TELEJOURNAL
18:35 PARTOUT
19:00 SOIREE DU HOCKEY
Maple Leafs vs Flyers''
21:30 COSMOS 1999
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 LA POLITIQUE FEDERALE
23:10 CINEMA
**Un nommé Cable Hogue.** Western réalisé par Sam Peckinpah, avec Jason Robards, Stella Stevens, David Warner et Slim Pickens. Abandonné dans le désert par deux compagnons d'aventure, un nommé Cable Hogue est sauvé par la découverte tout à fait fortuite d'un point d'eau. Cette source située dans un coin très aride et sur la route de la diligence constitue une richesse qu'il entend bien exploiter (USA 69).
1:00 CINE-NUIT•
**Les Petits Chats.** Drame réalisé par Jacques R. Villa, avec Geneviève Galea, Ginette Pigeon, Renée Barell et Pierre Dudan. Cinq petites filles et adolescentes ont constitué un «repère» sur une île isolée, lieu d'évasion rêvé. Elle font serment de noyer quiconque trahira leur secret (Fr. 59).

## DIMANCHE

**6 février**

9:00 WOODY LE PIC
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 BIBLE EN PAPIER
10:00 JOUR DU SEIGNEUR
11:00 SON ET IMAGES
11:30 CINE MAGAZINE
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 D'HIER A DEMAIN
14:00 UNIVERS DES SPORTS
15:30 HEURE DES QUILLES
16:30 MONDE EN LIBERTE
17:00 SECOND REGARD
18:00 DECLIC
18:30 TELEJOURNAL
18:35 TELESCOPIE
19:00 QUINZE ANS PLUS TARD
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
**Dimanshowsoir.** Theme: «Ce soir, j'ai l'âme à la tendresse». Pauline Julien entourée de Gaston Brisson, Jean-Claude Germain, Gilbert Langevin, Gaston Miron, Jacques Perron et Michel Tremblay. P. Julien: «L'Ame à la tendresse», «C'est ma fête», «Comme si», «L'Amour déconfituré», «Insomnie blues» et «Une sorcière comme les autres». G. Miron et le groupe: «Entre Paris et St-Denis». P. Julien et G. Miron: «La Rose et l'oeillet». M. Tremblay: «Ma première peine d'amour». G. Brisson (au piano): «Tourniquet». G. Langevin et P. Julien: «Dans l'temps comm' dans l'temps». G. Langevin: «La vie continue». J.-C. Germain: «Le Téléphone». J. Perron: «Parle-moué pus d'Matane». Direction musicale: Jacques Marchand Réal.: Jean Bissonnette.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
**De la Scala de Milan: «Norma», opéra de Bellini.** Interprètes: Montserrat Caballé, soprano (Norma); Elena Obraziowa, mezzo (Adalgisa); Carlo Zardo, ténor (Pollion), et Giorgio Casellato-Lamberti, basse (Oroveso). L'Orchestre de la Scala de Milan est sous la direction de Gianandrea Gavazzeni.
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette
22:45 SPORTS-DIMANCHE
23:00 POLITIQUE PROVINCIALE
23:05 LES BEAUX DIMANCHES
''Norma''. opéra de Bellini (suite)

## LUNDI

**7 février**

9:10 THE SUNRUNNERS
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 RINALDO RINALDINI
12:00 CHER ONCLE BILL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''DR. CARAIBES''. Aventures avec Louis Velle
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 ROBINSON SUISSE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LA P'TITE SEMAINE
19:30 HISTOIRE DES COOPERATIVES AU QUEBEC
20:00 Y A PAS DE PROBLEME
20:30 AVEC LE TEMPS
21:00 TELE-SELECTION
**Danger pour une beauté noire.** Drame réalisé par William A. Graham, avec Teresa Graves, Harry Guardino, Louise Sorel et Paul Stevans. Une mission dangereuse échoit à une très belle fille de race noire, membre d'une unité spéciale de la police. Elle doit s'infiltrer dans un réseau de drogue et pense y arriver en passant par la maitresse du chef de la bande (USA 74).
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:05 COMMENT YUKONG DEPLACA LES MONTAGNES
Documentaire réalisé par Joris Ivens et Marceline Loridan. «L'Usine des générateurs». A l'usine des générateurs, les cinéastes nous montrent les conditions de vie et de travail des ouvriers. Au cours du film, un mouvement de contestation éclate. Réunions d'ateliers, affiches manuscrites, grandes assemblées: les dirigeants de l'usine sont mis sur la sellette.

## MARDI

**8 février**

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 VERS L'AN 2000
12:00 LES CHEVAUX DU SOLEIL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''28 MINUTES D'ANGOISSE''. Aventures
16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17:00 CINEASTES DE LA FAUNE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 MONDE DE DISNEY
''HERCULE-LA-TERREUR''
20:00 GRAND PAPA
20:30 VEDETTES EN DIRECT
21:00 RUE DES PIGNONS
21:30 LE 60
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
23:05 RENCONTRES
Invité: Pierre Bockel, écrivain, curé de la cathédrale de Strasbourg (1re de 2). «Sa vocation sacerdotale et son amitié pour André Malraux». Pierre Bockel a décrit son expérience d'homme et de prêtre dans deux livres: «L'Enfant du rire» et «Le Temps de naitre». Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:35 PROPOS ET CONFIDENCES
Ludmilla Chiriaeff se raconte (4e de 5). Réal.: Jean Faucher.
24:05 CINEMA•
**La Fureur de vivre.** Drame réalisé par Nicholas Ray, avec James Dean, Nathalie Wood et Sal Minéo. Trois adolescents mal-aimés, abandonnés ou incompris de leurs parents sont sans défense lorsqu'ils sont impliqués dans une série d'événements tragiques (USA 55).

## MERCREDI

**9 février**

9:15 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 COMTE YOSTER
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES EXCLUS
19:30 DIMENSION 'J'
''RESULTATS DU CONCOURS DE CHANSONS''. Artiste invité: Robbie McDougall. Animateurs: Madeleine Vrignon et Normand Lemoing. Réal: Marcel Collet
20:00 TAC AU TAC
20:30 TRAVAIL A LA CHAINE
21:00 L'HOMME D'AMSTERDAM
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:05 REFLETS D'UN PAYS
De Winnipeg. «Nos bons vieux temps». — «Les Serpents». Dans les fossés d'Inwood, au nord-est de Winnipeg, des milliers de serpents se regroupent, phénomène unique en Amérique du Nord. — «Nord Dakota». Une visite aux gens du Nord Dakota. — «St-Lazare». L'ouverture d'un réémetteur dans un village francomanitobain. Animatrice: Marie Benoist-Martin.
24:00 CINEMA
**Pleure pas la bouche pleine.** Comédie réalisée par Pascal Thomas, avec Annie Cole, Jean Carmet, Bernard Menez et Frédéric Duru. Dans un gros village de l'ouest de la France, la vie quotidienne chez un menuisier dont les deux filles aînées vont devenir femmes en quelques jours et chacune à sa manière (Fr. 73).

## JEUDI

**10 février**

9:15 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 LE PRINCE NOIR
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''LE GRAND DEPART''. Avec Terry Thomas
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 ''L'ILE AU TRESOR''
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
19:00 CE SOIR: National
19:30 LES GRANDS FILMS
**Virages.** Drame réalisé par James Goldstone, avec Paul Newman, Joanne Woodward, Robert Wagner et Richard Thomas. Un conducteur d'autos de courses s'éprend d'une divorcée qui a un fils de seize ans. Il l'épouse et se fait un ami de l'adolescent. Mais sa passion pour les courses fait qu'il néglige un peu sa femme. Un matin, en rentrant de la piste où il a passé la nuit, il la trouve dans les bras de son meilleur ami (USA 69).
22:00 MON PAYS, MES AMOURS
«Un homme d'ici». Rencontre avec John Pitt, fils d'un Anglais et d'une Canadienne française. Créateur, constructeur et amant de la nature. Réal.: René Avon.
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:05 MESDAMES ET MESSIEURS...
Emission de variétés animée par René Homier-Roy. Recherches et coanimatrice: Marie Perreault. Réal.: Maurice Dubois.
24:05 BRIGADE SPECIALE
«L'Agresseur». Le pere du policier Tom Haggerthy met à peine le pied à Londres qu'il est assommé et dépouillé de son portefeuille. Le lendemain un haut fonctionnaire subit le même sort mais cette fois-ci, des documents très importants disparaissent. Ce qui ne semblait qu'un cas d'agression devient du ressort de la Brigade spéciale **(dernière).**

## VENDREDI

**11 février**

9:15 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 TAM TAM
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 GRANDEUR NATURE
11:30 HISTOIRE SANS PAROLES
12:00 TOUMAI
12:30 LES COQUELUCHES
13:3: TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''L'AGE D'OR''. Comédie
16:00 BOBINO
16:30 SOL ET GOBELET
17:00 MADAME ET SON FANTOME
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES PIERRAFEU
19:30 LE POUR ET LE CONTRE
''L'ASSURANCE-MALADIE''
20:30 MARCUS WELBY
21:00 SCENARIO
«La Fausse Représentation». Comédie de Jacques Senécal, avec Gaétan Labrèche, Jean Besré et et Jacinthe Chaussé. Un écrivain se rend chez le psychiatre pour s'y faire soigner. Le malade se prend pour un artiste inconnu et éprouve des difficultés à convaincre le médecin de le guérir de toute urgence. Réal.: Claude Désorcy.
22:00 SCIENCE-REALITE
Animateur: Joël Le Bigot
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINEMA
**L'Assassinat de Trotsky.** Drame réalisé par Joseph Losey, avec Richard Burton, Alain Delon et Romy Schneider. En 1940, le révolutionnaire russe Lev Davidovitch Bronstein dit Trotsky vit en exil au Mexique dans la crainte perpétuelle d'un attentat contre sa vie. Sa résidence est sous une surveillance armée confiée à des gardes volontaires. Un attentat en force s'étant avéré un échec, un certain Frank Jacson, qui s'est déjà gagné l'amour d'une femme de l'entourage de Trotsky, reçoit mission de terminer l'affaire (It.-fr. 72).
1:00 CINE-NUIT•

## Nécrologie

**M. Arthur LEMAY**

" Serviteur bon et fidèle, entre dans la joie de ton Seigneur." (Mt. 25, 21) C'est à cette invitation de son Créateur que répondait M. Arthur Lemay, dimanche le 23 janvier 1977, alors qu'il rendait son âme à Dieu à l'Hôpital de Saint-Boniface. Il était âgé de 87 ans.

Arthur Lemay était fils d'Alphonse Lemay venu au Manitoba en 1875. Sa mère était Anne Béliveau, soeur de S.E. Mgr Arthur Béliveau. Il laisse dans le deuil son épouse Blanche (née Provencher) ainsi que ses enfants: Thérèse (Mme Paul Paquin), Juliette (Mme A. Huot), toutes de Saint-Boniface, Jules de Calgary, Paul et Lucien de Vancouver, Pierre et Marcien de Saint-Boniface et Lucille (Mme G. Gauthier) d'Ottawa. Marcel et Maurice le précédèrent dans la tombe. En plus de ses enfants M. Lemay laisse un frère Edmond de Californie, 28 petits-enfants et 24 arrière-petits-enfants.

Les funérailles de M. Arthur Lemay furent célébrées en la cathédrale de Saint-Boniface mercredi le 26 janvier à quatorze heures. M. l'abbé Léo Couture présidait la liturgie des funérailles et sut réconforter la famille par des paroles de foi et d'espérance. Les chants exécutés par la chorale et l'assemblée furent particulièrement bien choisis pour faire ressortir l'espérance et la joie à la pensée de la résurrection et des merveilles accomplies par le Seigneur pour la personne du défunt et des êtres chers qu'il continue d'aimer au-delà du tombeau.

Les porteurs furent: Denis et Marcel Huot, Roland, Claude et Denis Lemay et Patrick Finlayson. La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière de Saint-Boniface. Qu'il repose dans la Paix!

**REMERCIEMENTS**

Mme Blanche Lemay et toute sa famille désirent remercier toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil et leur ont témoigné de la sympathie par l'assistance aux funérailles, offrande de messe ou services rendus. Un merci bien spécial à M. l'abbé Léo Couture et ses assistants pour la célébration eucharistique bien spéciale et à la chorale pour des chants si délicatement choisis.


Blossom Florists
Nous livrons par toute la ville
SPECIALITÉ: NOCES
Vos fleurs sont télégraphiées là où vous le désirez
2477, avenue Portage 832-1132
885-3666




**LA VÉRITÉ**

Mais, malheur à vous, riches, car vous avez votre consolation!
(Luc 6, v. 24).




405, rue Bertrand
Tél. : 233-7864
PIERRE BRUNET, prop.



Le Gouvernement du Manitoba augmente les dégrèvements de taxes

Les dégrèvements de taxes pour 1976 **ont été augmentés!** Le maximum de rabais accordé en vertu du **Manitoba Property Tax Credit Plan** a été augmenté à $350.00 et le minimum à $200.00. Les rabais maximums accordés en vertu du **Cost of Living Tax Credit Plan** ont été portés à $141 pour une famille de quatre. Le montant du rabais en vertu de ce régime varie selon le nombre de personnes qui constituent la famille et son revenu.

Les régimes de dégrèvement de taxes du Manitoba ont pour objet d'aider les Manitobains qui dépendent de leur revenu. La façon de procéder pour bénéficier des avantages de ces régimes est expliquée dans le guide sur les Manitoba Tax Credit Plans. Ce guide vous est livré à domicile. Si vous ne le recevez pas, ou si vous avez besoin de plus de renseignements, communiquez avec le Manitoba Tax Credit Information Office. N'oubliez pas, le plus tôt vous réclamerez les dégrèvements auxquels vous avez droit, le plus tôt vous obtiendrez ces rabais.

**C'est de cette façon que le Manitoba rend crédit là où crédit est dû.**

The Manitoba Tax Credit
Information Office
200A—338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0T3
A Winnipeg, composez 943-3401
Pour appeler de l'extérieur,
demandez à la téléphoniste
de composer Zenith 3-6400 (sans frais)

MANITOBA
DEPARTMENT OF FINANCE
SAUL MILLER, Minister



Place La Vérendrye
400, Taché
Vis-à-vis l'Hôpital Saint-Boniface



Chez park florists
vous trouverez sûrement le cadeau qui plaira. Choisissez, soit un bouquet de fleurs, du chocolat ou des cartes pour toutes les occasions
Lucille et Yvonne Boulet vous invitent à venir les voir.
Livraison dans toute la ville: 247-3891



Chapelle funéraire COUTU
156, rue Marion
Saint-Boniface
L'établissement le plus ancien de Saint-Boniface
Téléphones:
233-7453 247-2325



CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Residence - 7633 ou Bureau - 433-7879
LOWEN FUNERAL CHAPELS
Téléphone: 326-2085


# LA S.F.M. NOUS INFORME

## DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE À SAINTE-AGATHE

QU'EST-CE QUI REND L'ÉCOLE FRANÇAISE POSSIBLE: l'argent ou la politique?

COMMENT LA POLITIQUE PEUT-ELLE INFLUENCER LA CULTURE?

Dans le cadre des sessions de développement communautaire, il y aura à la salle des Vétérans de Sainte-Agathe

mardi le 8 février à 20 heures

une rencontre-discussion portant sur: "la politique et les Franco-Manitobains". L'invité est le Docteur Gérard Archambault, président de la Société Franco-Manitobaine.

Occupons-nous de la politique avant que la politique ne s'occupe de nous.



**SUZANNE LACHIVER** est la duchesse du Conseil des Jeunes Travailleurs et Universitaires, au concours de la Reine du Festival du Voyageur.

Suzanne est née en 1957, à Saint-Georges. Elle a travaillé à Ottawa en 1974-75, puis a visité la France en 1975. Elle travaille présentement au Secrétariat d'Etat.

Suzanne est membre du C.J.T.U. depuis septembre 1976.

## DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Les sessions de développement communautaire organisées par la S.F.M. rapportent-elles quelque chose?

- D'ex-participants à ces sessions nous disent:

"Je suis devenu secrétaire du comité de parents"

"Je donne des cours de français, langue seconde"

"J'ai accepté un poste au sein de l'exécutif des Chevaliers de Colomb"

"Je suis membre du comité culturel".

Tous les participants aux sessions de développement communautaire n'ont pas comme ceux-ci accepté de nouvelles responsabilités. Cependant, tous les participants affirment qu'ils sont maintenant sensibilisés davantage aux questions économiques, politiques et culturelles, à l'éducation et à la francophonie.

La Société Franco-Manitobaine offre maintenant ces sessions dans les villages. Si vous désirez plus de renseignements, téléphonez à PIERRE ou à GILBERT, au 233-4915, ou venez aux bureaux de la S.F.M., 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface.

## "BOÎTE À BOIS"

Soirée dansante présentée par le Conseil des Jeunes Travailleurs et Universitaires en collaboration avec le Festival du Voyageur.

**JEUDI le 17 FÉVRIER, à 20 heures**

au Collège Saint-Boniface

Musique: Gilles Lamoureux — Admission: $3.50

Buffet (tourtières, soupe aux pois, café, etc.)

# N'oubliez pas l'assemblée annuelle de la S.F.M. le 17 avril

# La Page de Bicolo . . .

*As-tu rencontré le Voyageur? Il visite les écoles cette semaine. Dis-lui "bonjour" pour moi!*

*Bicolo*



### CONNAIS-TU?

**LA NATURE**

1. Le corail est-il un animal ou un végétal?
2. Quel est le seul mammifère capable de voler?
3. Quel animal vit le plus longtemps?
4. Quel animal ne fait aucun son?
5. Un pingouin peut-il voler?

## MON ÉCOLE

## DE SAINTE-ANNE. . .

*Voici un compte-rendu d'une fête organisée par la classe du grade 5 au cours de catéchèse. Les élèves font un voyage imaginaire en bateau. Ensemble ils apprennent à partager, à travailler, à s'aimer. La cérémonie à l'église pour baptiser le bateau nous est racontée par Lise Fiola.*

*Le tirage était aussi un projet de classe.*

Cher Bicolo,

Lancement de notre bateau: "Seine-Amitié". A notre messe on a eu un diaporama qui parlait du "souffle de l'Esprit". Pendant la messe, le Père Gendron nous a dit que l'Esprit était en nous. Joanne Perrin et Claudette Morin ont fait des prières. Denis Lajoie et Cécile Bourgouin ont mis le nom sur notre bateau: "Seine-Amitié". Pendant la messe nous avons bien prié et chanté. Après nous avons eu des jeux et une danse aussi.

On a eu le tirage de billets. Les gagnants sont: Normand Morin pour le couvre-pieds et Mme R. Blanchette pour le gâteau.

Tout a été bien réussi et tout le monde a eu du plaisir.

Lise Fiola, grade 5
Ecole de Sainte-Anne
Sainte-Anne, Manitoba

Bravo à vous tous du grade 5 et à votre institutrice.

*Bicolo*

Cher Bicolo,

Merci pour tous les concours que tu fais.

Sincèrement,
Elaine Tougas
Sainte-Anne, Man.

Cher Bicolo,

Merci pour le disque, le [illegible] et la carte que j'ai reçus de vous pour mon concours, Bicolo.

Ton amie,
Annie [illegible]
[illegible], Man.

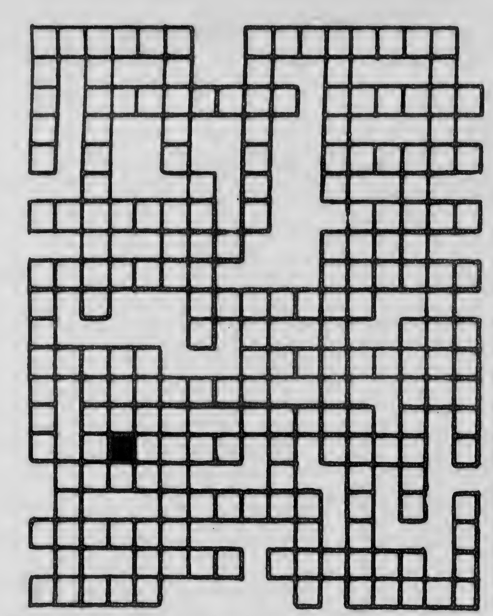
Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour le beau disque.

Ton ami,
Roger Maguet
Sainte-Rose-du-Lac
Manitoba

## ENTRE CROISÉS DÉTOUR

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 4 | Denis | Tommy | Edouard | 10 |
| e.v. | Caïn | devin | 6 | Eveline | Bernadette |
| ra | édit | Diane | Albert | Fadette | |
| 3 | être | | Aurèle | Léandre | |
| âge | loin | elles | Carole | Norbert | |
| air | nain | Irène | Daniel | Patrice | |
| | rêne | l'aime | Louise | Pauline | |
| des | rêve | Lison | Michel | Thérèse | |
| ere | | nenni | Nicole | 8 | |
| | saut | reine | panier | Caroline | |
| ove | vous | reste | Pierre | Francine | |
| sac | 5 | Roger | Régent | Raymonde | |
| tir | Annie | Serge | 7 | 9 | |
| | d'avis | Steve | auditif | Guillaume | |



Pour faire ce jeu tu commences par placer dans la grille les mots les plus longs. Raie de la liste chaque mot que tu inscrits. Lorsque complétée, un seul mot restera non employé. C'est le mot mystère.

Réponses La Nature
1. Un animal
2. La chauve-souris
3. La tortue géante
4. La girafe
5. Non.

*Il te reste quelques jours pour participer au Concours du Voyageur ... y as-tu pensé? Il se termine le 8 février.*



## Poupée à découper. . .

Je te présente TIPOU!

C'est une poupée que tu découpes et que tu colles sur un carton.

*Prends-en bien soin. . .* car la semaine prochaine je ferai paraître sa petite soeur POUCETTE.

Il y aura aussi d'autres vêtements dans les semaines à venir.

Colore et découpe les vêtements et habille *Tipou* pour le Festival.

Les vêtements du Voyageur étaient pour la plupart faits de peaux de chevreuil. La tuque était tricotée de laine rouge.

## BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

*3824 Carole Vandal, Ile-des-Chênes*
*3825 Claire Levasseur, Saint-Boniface*
*3826 Anne Lavigne, Saint-Vital*
*3827 Daniel Barnabé, Letellier*
*3828 Lise Ménard, Fannystelle*
*3829 Michelle Du, Saint-Vital*
*3830 Martin Labossière, Saint-Vital*
*3831 Christian Labossière; Saint-Vital*
*3832 Alain Grégoire, Saint-Jean-Baptiste*

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

## LES JOUEURS DE HOCKEY!

A l'aide des lettres que tu vois, peux-tu compléter les noms des joueurs?



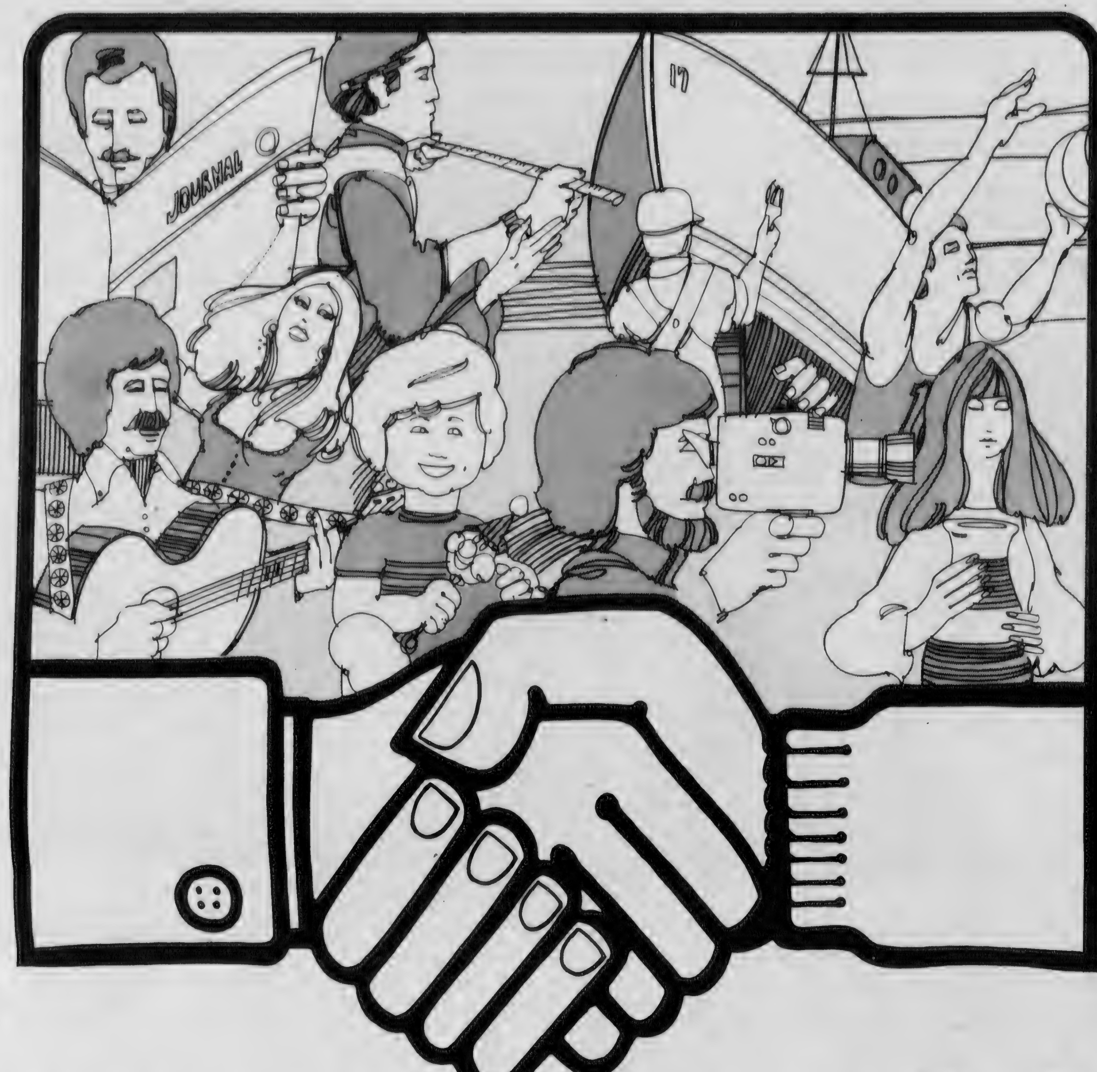
A COLORIER

MEMBRE GAGNANT
No 3364 — Guy Morin
Saint-Adolphe, Manitoba

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ————————————
Adresse: ————————————
————————————
Code postal: ————————————
Ville: ————————————
Age: —————— Grade: ——————




# un coup de main?

Le Secrétariat d'État, vous le savez, s'intéresse à toutes les initiatives visant à la promotion sociale et culturelle des minorités de langue officielle.

Mais saviez-vous que le Secrétariat d'État, par sa Direction des groupes minoritaires de langue officielle, fournit gratuitement le concours de personnes-ressources qui peuvent, par leurs conseils, leur sens de l'organisation et leurs connaissances, collaborer à la réalisation de tout projet de nature à susciter le développement de la communauté. Nos conseillers aident à formuler les projets, expliquent les mécanismes des programmes gouvernementaux, coordonnent différentes initiatives pour éviter la duplication et simplifient le cheminement administratif des projets.

Ils sont plus de 40 à travers le Canada, sans compter l'apport des spécialistes qu'ils peuvent engager et assigner à votre projet, si sa bonne réalisation le nécessite.

Rappelez-vous que tous vos projets nous intéressent, qu'ils soient de nature sociale ou culturelle, et que nous vous offrons gratuitement l'assistance de spécialistes qui vous aideront à formuler vos besoins.

Un coup de main? Communiquer avec nous! Nous sommes là pour ça.

**Pièce 201**
**303 rue Main**
**Winnipeg, R3C 3G7**
**(204) 985-3601**



**Secrétariat d'État** **Secretary of State**

John Roberts, Ministre — John Roberts, Minister

## Saint-Jean-Baptiste




**Le président du club des motoneiges, M. Paul Fillion, allume la flamme du Centenaire à la sortie de la messe qui marqua le début des fêtes. Le préfet de la municipalité rurale de Montcalm l'assiste. Il prononça une allocution de circonstance.**




**Grand-père premier centenaire (Gilbert Ayotte), dit au revoir.**

## Programme des fêtes du centenaire

1977 marque le Centenaire de la Paroisse de Saint-Jean-Baptiste, fondée par l'abbé David Fillion et érigée le 5 janvier 1877.

Cette année sera marquée par diverses activités récréatives et culturelles à partir d'une soirée de gala la veille du premier de l'An 1977, à une pleine semaine de rencontres et de célébrations intitulée "Je reviens Chez Nous", à une présentation théâtrale spéciale en octobre, à une grande soirée à l'ancienne mettant en vedette des artistes invités et locaux.

Nous vous invitons cordialement à vous joindre aux paroissiens de Saint-Jean-Baptiste pour ces fêtes. Venez rencontrer les vieux amis perdus de vue au cours des années et participer à cette année très spéciale dans l'histoire de nos vies. Si vos plans de vacances ne sont pas encore établis, nous espérons que vous mettrez de côté quelques jours pour rendre visite à Saint-Jean-Baptiste.

Le comité organisateur a voulu que chaque mois de l'année ait son activité spéciale, nous vous présentons le programme détaillé. Prenez surtout note de la semaine "Je reviens Chez Nous" du 6 au 13 août. Il y aura programme spécial tous les jours.

Nous vous donnons donc rendez-vous à Saint-Jean-Baptiste, en 1977, durant toute l'année Centenaire.

**JANVIER**

OUVERTURE DU CENTENAIRE
Soirée Gala, le 31 décembre, 1976
Bonspiel des dames, du 21 au 23

**FÉVRIER**

Bonspiel des hommes, du 3 au 6
Bonspiel Mixte, du 17 au 20

**MARS**

Sortie Safari pour motoneiges
Carnaval, les 5 et 6

**AVRIL**

Soirée Chevaliers de Colomb
Grand Tirage, le 16

**MAI**

Soirée, projet des élèves du secondaire

**JUIN**

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE, le 24
grand défilé, jeux variés, compétitions, messe en plein air, etc.

**JUILLET**

Ouverture officielle du parc de Saint-Jean-Baptiste
Tournoi de balle et bateaux, les 9 et 10

**AOÛT**

SEMAINE "JE REVIENS CHEZ NOUS" du 6 au 13
Thé-hommage aux anciens professeurs
Diaporama, fêtes champêtres
Pique-nique des pionniers — Peinturlure
Concours de pêche, Soirée à l'ancienne
Concert dans le parc

**SEPTEMBRE**

Fête des moissons — Moisson de talents

**OCTOBRE**

Action de Grâce — Barbecue, danse
PIÈCE DE THÉÂTRE — "LA BAGARRE DE 1878"

**NOVEMBRE**

Souper paroissial

**DÉCEMBRE**

Concert de Noël — élèves des grades élémentaires
SOIRÉE CLÔTURE, le 31 décembre 1977.

(facilités de camping en saison, hôtel, motel et accueil dans les foyers)



Voici les noms des commanditaires du programme du centenaire: La paroisse de Saint-Jean-Baptiste, la chorale, les Chevaliers de Colomb (conseil Montcalm), la Ligue des Femmes Catholiques, les Guides de Saint-Jean-Baptiste, Les Scouts, L'Association des parents guides et scouts, La Chambre de Commerce, le Club 4—H, le club de curling, le club de motoneiges, le club sportif, le club des Pionniers, la commission parcs-récréation, le conseil étudiant, le conseil de la municipalité rurale de Montcalm.

Pour plus de renseignements, on peut communiquer avec Madame Lavallée, au 758-3412.




**VOYAGES "CIRCLE TOURS"**

**organisés de Winnipeg en autocar.**
**Prix indiqués pour chacune de deux personnes**

**Départs**

**Floride: 17 jours - les 5 et 19 février et le 12 mars ................ $495.00**
**Californie - Arizona: 20 jours - les 14 et 21 février ................ 545.00**
**Californie et l'Ouest américain: 21 jours - les 28 février et les 14 et 28 mars ................ 595.00**
**Nouvelle-Orléans - Padre Island Mexico: 21 jours - le 26 février et les 5, 19 et 26 mars ................ 575.00**

**Ces prix incluent tout transport en autocar, hôtels et excursions.**
**Pour dépliant gratuit, adressez-vous à:**

L'AGENCE DE VOYAGES D'ESCHAMBAULT
136, boulevard Provencher
Winnipeg, Manitoba, ou composez 233-3457



**CENTRE CHIROPRATIQUE SAINT-PIERRE NOUVEL HORAIRE**

**COMMENCANT LE 31 JANVIER 1977**

Lundi - 9 heures a.m. à 9 heures p.m.
Mercredi - 9 heures a.m. à 9 heures p.m.
Vendredi - 9 heures a.m. à 9 heures p.m.

Composer: 433-7256
Fermé chaque jour entre 12h30 et 2 heures p.m. et de 4h30 à 6 heures p.m.

N.B.— Les mardis et jeudis il y aura une réceptionniste au bureau de 9 heures a.m. à 5 heures p.m. pour rendez-vous et les cas d'urgence.

# Les régions

## LE CARNAVAL D'HIVER DE L'ÎLE-DES-CHÊNES

Le Carnaval d'hiver de l'Ile-des-Chênes aura lieu les 4, 5 et 6 février. En voici l'horaire:

**Vendredi le 4 février:**

19h15 Ouverture officielle
19h30 Partie de hockey des "Ols timers"
21h00 Danse d'ouverture "Brise-glace", au Centre communautaire récréatif
21h30 Joute de hockey Midget

**Samedi le 5 février:**

8h30 à 13h00 Joutes de hockey avec les clubs mineurs des alentours
13h30 Course de patins pour les enfants
15h15 Piges aux épiceries, pour les dames
16h30 Tournoi de ballon-balai
20h30 Couronnement de la reine, à l'aréna
21h15 Danse du Carnaval au Centre récréatif; Remise des prix pour le concours de sculptures sur glace

**Dimanche le 6 février:**

11h30 Inscriptions pour les courses de motoneiges
16h00 Joute de hockey des dames, à l'aréna

Tous sont chaleureusement invités au Carnaval de l'Ile-des-Chênes. Les recettes de cette fin de semaine serviront à l'achat d'une machine à fabriquer la glace artificielle.




## Île-des-Chênes

Le carnaval d'hiver d'Ile-des-Chênes - Grande-Pointe s'en vient. En effet, c'est les 4, 5 et 6 février qu'auront lieu toutes nos fêtes et nos jeux sur glace et sur neige. Nous souhaitons à tous la plus cordiale bienvenue. Venez vous amuser avec nous.

. . .

La Ligue des Femmes catholiques tiendra sa première réunion à l'école le jeudi 10 février à 8 heures du soir. Que tous les membres assistent, car ce sera une réunion intéressante.

. . .

Félicitations à M. et Mme Edouard Lacroix qui ont gagné les billets offerts par la section L.F.C. pour assister à la représentation du Cercle Molière "L'extase de Rita Joe". Vous en jouirai nous en sommes certains.

. . .

**WESTERN CANADA SCHOOL OF AUCTIONEERING LTD.**

La première au Canada, la seule offrant un cours complet partout au Canada. Autorisée en vertu du Trade Schools Licensing Act, R.S.A. 1970, C. 366. Pour renseignements sur le prochain cours, écrivez à Case postale 687, Lacombe, Alberta, ou téléphonez au 782-6215.

Le Comité culturel de notre paroisse félicite Lucille Dumaine pour avoir accepté de représenter le comité au concours de la Reine du Festival du Voyageur à Saint-Boniface. Nous sommes fiers de toi, Lucille! Bonne chance!

. . .

Les cours organisés par le Comité culturel sont recommencés. Tous profitent du cours de macramé donné par Mme Yvonne Lemieux. On y fait de belles choses.

Le cours de conversation française pour les anglophones est commencé depuis le 18 janvier. L'institutrice, Mme Carole Musgrave du Collège universitaire de Saint-Boniface, remercie tous ceux qui se sont inscrits et elle se dit très fière de "ses élèves" qui ont vraiment le désir d'apprendre à bien parler notre langue. Elle enseigne "Voix et Images". Si quelqu'un d'autre veut s'y inscrire, il est encore temps.

M. et Mme Lou Petit pour la bonne hospitalité qu'il ont offerte à elle et à ses amis, lors de la tempête de mardi dernier. "Ce sont des gens très charmants", disait-elle. Mais Carole, cela nous le savions déjà! Ce sont des gens de chez nous.

*Augustine Abraham*

## Saint-Pierre-Jolys

Voici les noms des deux gagnantes du concours du Livre qui a eu lieu à Saint-Pierre-Jolys le 23 décembre 1976:

Mme René Gobeil, de Saint-Pierre-Jolys
Mme Yolande Hartel, 514, rue Rosseau est, Transcona

qui ont gagné chacune $100.00. Félicitations.

### CARNAVAL DU CENTENAIRE DE SAINT-PIERRE-JOLYS LES 11, 12 ET 13 FÉVRIER

- Le carnaval débutera le 11 février par une boîte à chansons. Avec le couronnement de la Reine du carnaval; les aspirantes sont Mesdemoiselles Rachel Desharnais, Janine Roy et Diane Martel.

- Le samedi est la journée des jeunes, avec curling, hockey, glissages, films et jeux variés. La journée se terminera par une soirée dansante au Centre récréatif. Tous sont invités.

- Le dimanche est la journée centenaire du carnaval, avec bazar et autres activités. Une soirée en trois parties, genre cabaret, avec invités locaux, sera présentée surtout pour les moins jeunes. Venez chanter avec Gérard Curé, Laurence et Charles Bérard et autres... des chansons comme dans l'Bon Vieux Temps, Souvenirs d'un Vieillard, la Veuve, etc.

N'oubliez pas de vous procurer vos billets, ils seront en vente chez les marchands locaux et près des membres du Conseil étudiant. Venez en grand nombre encourager nos jeunes.

. . .

### MESSAGE DES RATS

N'oubliez pas de préparer vos costumes pour la mascarade du Mardi Gras, le 22 février.

. . .

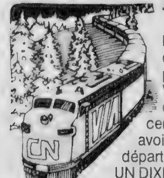
### UN RÊVE SE RÉALISE

La petite bâtisse temporaire sur la pointe de terre de l'église est enfin défaite et les paroissiens peuvent maintenant vérifier le beau travail qu'ont accompli les quelques hommes employés par le comité du Centenaire.

*(suite, page 22)*

**Qui veut voyager bien, voyage par le train.**

**C'est confortable, pratique et surtout économique**




**1. Les tarifs excursion 7 à 30 jours**

Le moyen idéal d'économiser beaucoup lors de vos déplacements, vacances ou visites, pratiquement partout au Canada. Les tarifs excursion 7 à 30 jours VIA CN s'appliquent aux voyages en voiture coach dans tous les trains, n'importe quel jour, sauf à certaines périodes de congés. Votre retour ne doit pas avoir lieu avant 7 jours ou après 30 jours de la date de départ. Vous ne payez que le tarif normal aller, plus UN DIXIÈME, pour la place coach. Le prix normal pour les autres voitures se combine à ce tarif. Tarif minimum: $4.00.



**2. Les tarifs Rouge, Blanc et Bleu**

L'occasion rêvée de voyager à des prix avantageux, à l'année longue. Tous les voyageurs peuvent profiter d'économies considérables en prenant le train en dehors des périodes de pointe. Ainsi, un rien de planification vous rapporte gros. Et des économies additionnelles s'offrent aux voyageurs de 65 ans et plus, ainsi qu'aux groupes de plus de 15 adultes.




**Pour tous les détails concernant les tarifs VIA CN, communiquez avec votre agent de voyages ou le bureau des Ventes Voyageurs VIA CN.**

**Il a des projets pour vous**



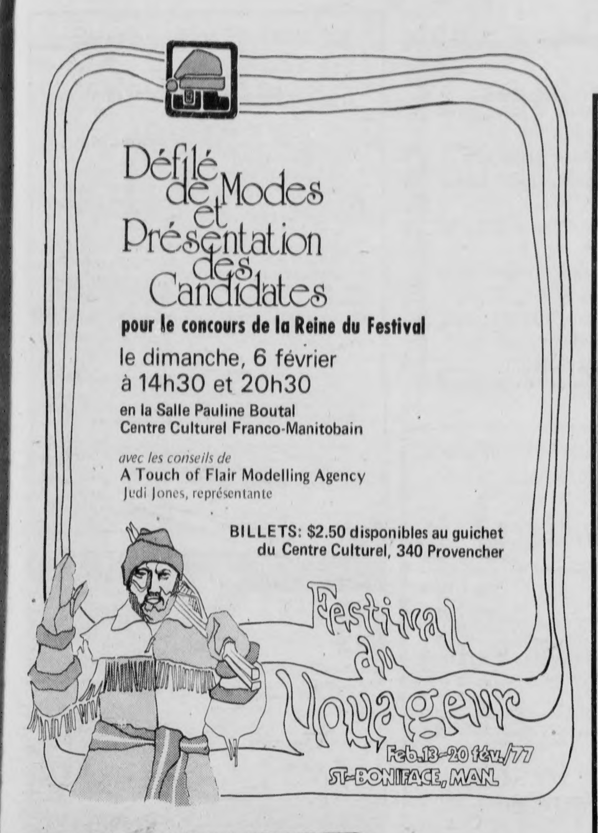
L. J. Lemoing

Ce Représentant d'Investors est un champion du service de planification financière personnelle et à toute épreuve. En 1976, il s'est rendu utile auprès de nombreux clients en les aidant à lancer plus d'un million de dollars de nouveaux programmes.

En sa qualité d'expert-conseil financier, il récapitule d'abord votre situation présente, et il conçoit ensuite un programme qui vous mène droit au but. Un programme qui comprend des épargnes et des investissements ainsi que des économies fiscales et la protection du foyer... services que l'on retrouve ordinairement auprès des banques, des courtiers en valeurs, des sociétés de fiducie et des compagnies d'assurance... et ils vous sont apportés directement à domicile par un seul et unique spécialiste.




**On a les moyens de démarrer votre avenir aujourd'hui.**










**MENU POUR TOUTE LA FAMILLE**

o o o

Salle à manger pouvant accueillir 35 convives

o o o

SPÉCIAL DU JOUR
et
en semaine
des mets allemands

o o o

Ouvert de 7h a.m. à 9h p.m., du lundi au vendredi et de 10h a.m. à 7h p.m. le dimanche où nous offrons un dîner pour la famille

o o o *Licencié*

1041, RUE MARION, SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 247-4529
CARTES CHERGEX, AMERICAN EXPRESS, MASTER CHARGE ACCEPTEES

---

**POUR PRÊTS HYPOTHÉCAIRES**

(premier ou deuxième) à taux compétitifs consultez

**ADRIEN RAIMBAULT**
**Représentant**

IMA

IMA Financial (Manitoba) Limited
404-213, avenue Notre-Dame
Winnipeg, Manitoba R3B 1N3
Bureau: 944-9217
En soirée, 942-8826 ou 943-6513, et demandez "page" 632

---

**TERRAINS DEMANDÉS**

**Désire acheter terrains propices à la chasse ou pêche; grande ou petite superficie; sans bâtisse. Veuillez faire parvenir tous les détails pertinents à M. Lee, 534, rue Merton Toronto, Ontario M4S 1B3**

---

# DUBOIS SALES & REALTY CO.

**COURTIERS EN IMMEUBLES**

ED. DUBOIS, propriétaireST-MALO, Manitoba R0A 1T0
**Tél.: 347-5298**

**ST-MALO - Maison moderne de 3 chambres à coucher sur grand lot boisé dans village. Prix raisonnable.**

**ST-PIERRE - Maison de 2 ans, 3 chambres à coucher. Très moderne. Cave à la grandeur. Sur grand lot. Localité idéale. Seulement $35,000.**

**UNE QUANTITE DE FERMES laitières; aussi, un choix de terrains à céréales. Prix raisonnable.**

**UNE SECTION avec 450 acres en culture. Ferme laitière. Très bons bâtiments. Localité idéale. Prix d'aubaine.**

**RUE NOTRE-DAME - Maison nouvellement peinte. 3 chambres à coucher. $22,000.**

**Pour meilleurs résultats, appelez après 6 heures ACTION SERVICE SATISFACTION**

---

# McKAGUE SIGMAR REALTY
## Centre Commercial Southdale
## 256-4356

NOUVEAU SUR LE MARCHÉ - ST-BONIFACE - C'est une perle! Bungalow solide et propre, 2 chambres à coucher, grande cuisine, salon lumineux. Garage. Très bien paysagé. Bonne hypothèque. Trop bien pour le manquer! Appelez Alice Smythe 256-4356 ou 253-5917.

PARC WINDSOR - Salon de coiffure établi depuis plusieurs années. Bon revenu. $10,000. Mme Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

ILE-DES-CHENES - Belle grande cuisine dans cette maison de un an, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, garage attenant. Sur grand lot de 80 x 200. Près de l'école. Appelez Yolande Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

NOUVEAU SUR LE MARCHÉ - WEST END $29,900
2 étages, 3 chambres à coucher, garage. Sur lot de bonne grandeur. Près de l'hôpital général. Très attrayante. Hypothèque de $22,000. Doit être visitée. Appelez Alice Smythe 256-4356 ou 253-5917.

STE-ANNE - 2 beaux grands lots dans le village. Service d'eau, gaz et égouts. Prix raisonnable. Mme Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

ST-PIERRE - 80 acres de terrain cultivé, 3½ milles de St-Pierre, près de la route 59. Mme Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

ST-BONIFACE - Propriété de revenu - 6 logis - 1 chambre à coucher. Pour plus d'information, Annette Roy 256-1186.

ST-BONIFACE - Petite maison très coquette pour jeune couple ou personnes à la retraite. 2 chambres à coucher - salon - cuisine. Sur grand lot près hôpital Saint-Boniface. Prix très raisonnable. Pour visiter, appelez Annette Roy 256-1186.

PARC WINDSOR - Une maison avec plus que de la personnalité! Bungalow de 3 chambres à coucher. Garage double. Belle salle de récréation avec foyer ouvert. Près de toutes les commodités. N'attendez pas qu'il soit trop tard! Appelez Alice Smythe 256-4356 ou 253-5917.

PARC WINDSOR - Bungalow de 3 chambres à coucher avec magnifique salle de récréation plus salle de bains 3 morceaux et chambre supplémentaire. Sur très grand lot. En bon état. Garage. Bonne localité. Appelez Roger Lejeune 256-8793.



---



# METRO AGENCIES LTD.

**Tél.: 247-2351**
**294, rue Marion, St-Boniface**
**Nap., Bernice et Ron Gagnon - Rés.: 233-3510**



**BELLE MAISON $58,500**
**285 ENFIELD CRESCENT**
1 3/4 étage, 4 chambres à coucher, cuisine moderne, lave-vaisselle encastré, cuisinière et four, salle à manger et air conditionné central. Chambre à coucher supplémentaire et salle de récréation au soubassement. 2 salles de bains. Garage et auto-port. Sur beau lot boisé



**ST-BONIFACE**
**RUE NOTRE-DAME**
Très beau duplex. Logis de 2 chambres à coucher au 1er étage. Salle de récréation et chambre supplémentaire au sous-sol. 3 chambres à coucher au 2e étage. Entrées séparées. Deux fournaises et réservoir à eau chaude à gas. Garage et auto-port.



**RUE AULNEAU $34,500**
Bungalow de 2 chambres à coucher - Chambre supplémentaire au sous-sol - Nouvelle plomberie - Sur très beau lot.

**NORTH END $23,500**
**162, CATHEDRALE**
Maison de 2½ étages, 10 pièces, 5 chambres à coucher. Idéale pour nouveau couple.



RUE CATHEDRALE
Bâtisse de 4 logis. En très bon état. En face de l'école et du parc Provencher. On demande $39,000.

■ **Explorations:** un programme du **Conseil des Arts du Canada**

Si vous avez en tête un projet intéressant dans les domaines suivants, le programme Explorations du Conseil des Arts du Canada vous offre les moyens de le financer:
■ **recherche de nouvelles formes d'expression et de participation artistiques;**
■ **étude de choses et d'événements du passé ayant une incidence particulière sur la culture canadienne;**
■ **expression de points de vue ou de faits nouveaux sur la réalité sociale, et initiatives inédites de sensibilisation culturelle.**
Ce programme est accessible à tout citoyen, groupe ou organisme canadien (ainsi qu'aux immigrants résidant au Canada depuis trois ans). Dates limites: 1er mars, 1er juin, 1er décembre. Pour une brochure explicative et une formule de demande, prière d'écrire à l'adresse ci-dessous, en décrivant brièvement votre projet: Explorations, Conseil des Arts du Canada, C.P. 1047, Ottawa, Ontario K1P 5V8



RESTAURANT FRANÇAIS




Chef André Brunel

Attention particulière apportée aux groupes.
Menus spéciaux comportant plus de 25 variétés.

POUR RÉSERVER,
COMPOSEZ 957-1629
426 - 28, rue Main



**SERVICE - MAISON DE CONFIANCE**




Poutres
Poteaux
Bois de charpente
Produits asphaltés

Contreplaqué
Panneaux à murs
Produits créosotés

portes et châssis

***Adressez-vous en français à:***
***ROGER PERRIN ou GERRY CHOISELAT***
625, rue Marion, Winnipeg, Man. R2J 0K3
Au téléphone: 233-7121



COMMENT VOUS POURVOIR D'UNE HABITATION SANS MISE DE FONDS ET EN ÉPARGNANT

Il existe en ce moment des groupes de familles qui s'entraident pour construire leurs propres maisons, épargnant ainsi en achetant en gros et en exécutant eux-mêmes le travail.

Si cela vous intéresse, nous vous fournirons de l'aide technique et des conseils tout au long de la période de construction et jusqu'au jour où vous entrerez dans la maison.

Nous cherchons des familles qui aimeraient construire leurs maisons à STONEWALL, SELKIRK ou WINNIPEG.

Venez nous rencontrer pour discuter de la CONSTRUCTION COOPÉRATIVE D'HABITATIONS à 7h p.m., lundi le 7 février, à la salle 602, édifice Norquay (York & Vaughan)

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF**






DR HENRI L. MARCOUX
chiropracticien

heures de bureau:
9h a.m. à 12h30
1h30 à 5h30 p.m.

Téléphone: 452-9803
226, chemin Saint Mary's
Saint-Boniface, Manitoba


## Centenaire... (suite)

reprises les groupes français hors du Québec. Il leur a consacré plusieurs écrits et conférences. Les deux seuls romans à thèse qu'il a écrits, **Au Cap Blomidon** et **l'Appel de la Race,** avaient pour théâtre l'Acadie et l'Ontario français. Le dernier surtout eut un vif retentissement et le premier révéla au public québécois la tragédie de la Dispersion. La revue l'Action française, dont il fut le directeur, a fait écho maintes fois à la vie, aux problèmes et aux luttes des minorités françaises.

Ces dernières se souviennent. Elles voudront sans doute se joindre aux hommages qui seront rendus par le Québec au chanoine Lionel Groulx, prêtre, historien, écrivain, conférencier et l'un des maîtres à penser du peuple canadien-français.

*Paul-E. Gosselin, prêtre*

## Lettres à LA LIBERTÉ

Nous croyons que si le poste de C.K.S.B. jouait de la musique canadienne-française aux temps forts (12h à 13h et de 16h à 22h) il y aurait un éveil des jeunes francophones aussi bien que des anglophones à cette musique si populaire chez certains de nos confrères.

*Vincent Dureault*
*président de l'A.U.C.S.B.*

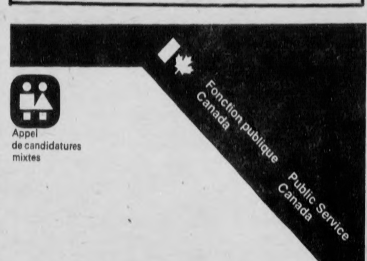
c.c. **La Liberté**
Conseil Jeunesse Provincial
Association des Jeunes Travailleurs
A.E.C.S.B.

## Saint-Pierre-Jolys

(SUITE)

Beaucoup de gens n'ont que des éloges à faire au comité du monument des colons. Car plusieurs doutaient de la réussite de ce projet. La maçonnerie n'était pas un métier bien connu à Saint-Pierre. Mais la bonne volonté et les mains habiles de quelques bons hommes ont fait monter pierre par pierre un monument digne de nos chers colons. Une plaque de bronze, sur laquelle seront inscrits les noms des premiers colons, et une charrue viendront s'ajouter à ce beau projet. Une petite fontaine, un peu au nord sur le même terrain, sera construite un peu plus tard. Le tout sera dévoilé officiellement durant les célébrations du mois de juin.

Ce qui avait semblé n'être qu'un rêve, il y a quelques mois, est enfin réalisé.


**Ministère du Solliciteur général**
**Service canadien des pénitenciers**
**Divers endroits**

**PSYCHOLOGUES**

**Traitement: $13 849 - $25 566**
**No de référence: 77-78-01-1 (70)**

Le service canadien des Pénitenciers est à la recherche de psychologues désireux de faire carrière dans les pénitenciers fédéraux répartis à travers le Canada.

Les candidatures aux postes actuellement vacants seront étudiées dès leur réception. Les demandes d'emploi des postulants qualifiés qui ne sont pas immédiatement embauchés seront versées à un répertoire pouvant servir à combler de futures vacances.

**Fonctions**
Les fonctions d'un psychologue dans un institut correctionnel fédéral peuvent inclure : l'utilisation de diverses techniques psychométriques dans l'évaluation des caractéristiques de personnalité, du niveau de fonctionnement intellectuel, des aptitudes professionnelles et des intérêts; la participation à des programmes de thérapie individuelle ou de groupe; la consultation avec les différents paliers de gestion au sujet des programmes de traitement; la participation aux programmes de formation du personnel institutionnel; la conduite de projets de recherche, et autres fonctions connexes.

**Conditions de candidature**
Les candidats seront titulaires d'une maîtrise en psychologie d'une université reconnue. Pour certains postes, la connaissance du français est indispensable; pour d'autres, la connaissance de l'anglais est indispensable; et pour les autres la connaissance du français et de l'anglais est indispensable.

***Exigences linguistiques***
*Les unilingues peuvent postuler un poste bilingue s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.*

***Comment se porter candidat***
*Remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110, - on le trouve dans les bureaux de poste, les centres fédéraux de main-d'œuvre, et les bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada, – et le faire parvenir à :*

**Programme des professions libérales, scientifiques et techniques, Commission de la fonction publique du Canada, Esplanade Laurier, Tour ouest**
**300 ouest, avenue Laurier**
**Ottawa (Ontario) K1A OM7**

**Date limite: le 17 février 1977**

*Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.*



Évaluations gratuites 247-3862

LABELLE
Masonry Contractors

Posage de gyproc, tireur de joints, texture de plafonds, murs décoratifs, finition, foyers

Propriétaire, J.-L. Labelle — Winnipeg



**Centre de Main-d'oeuvre du Canada** — **Canada Manpower Centre**

**283, avenue Taché**

A57082 - **Représentant de commerce en vêtements et autres produits.** 12% d'allocation. Garantie de $1,000 par mois. 12e année. Voiture nécessaire. Grande majorité des voyages en Alberta.
55613 - **Monteur-ébéniste.** $5.00 de l'heure. Une à 2 années d'expérience minimum. Assemblage de meubles à l'aide d'outils à main.
57121 - **Conducteur d'autobus scolaire.** $250.00 par mois. Emploi à mi-temps. Expérience de préférence. Doit être admissible à un cautionnement. Examen médical.
50B - **Ouvrier-relieur(ieuse).** $3.25 de l'heure. Emploi à mi-temps. Expérience non requise. Aide l'ouvrier-relieur à assurer le fonctionnement des machines telles que perforateur, Machine à trancher, etc.
- **Réceptionniste bilingue.** Emploi à mi-temps. Connaissance du dactylo et de la tenue des livres.



OFFICIER DE PRÊTS
JUNIOR

- Candidats(tes) devront être bilingues.
- Préférence sera donnée aux personnes ayant de l'expérience dans le domaine du crédit et qui font preuve de dispositions agréables à l'égard du public.
- Salaire à négocier selon qualifications et expérience.
- Adresser les demandes à André Chaput au plus tard le 18 février 1977.

La Caisse Populaire de Saint-Boniface Ltée
185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4

Téléphone: 247-8874

## on demande

**ON DEMANDE UNE GARDIENNE** à domicile pour une enfant de 6 mois, de 8 heures à 16h30, du lundi au vendredi, Village Canadien. Composez 257-2085.
41-641-41 C

**GARDIENNE A TEMPS PARTIEL DEMANDÉE** - 3 jours par semaine de 8h a.m. à 5h p.m. Composer 247-8298 après 4h p.m.
40-632-JNO

**GARDERIE DE BAMBINS** pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 257-5691 le soir, 197, rue Kitson.
2-289-JNO

**ON DEMANDE** dame ou étudiante pour demeurer avec personne âgée tous les soirs de la semaine dans un foyer du village La Broquerie, ou, cette même personne âgée serait prête à prendre résidence dans une maison privée soit en ville ou à la campagne. Salaire à négocier. Composer 1-424-5207 le jour - 1-424-5372 le soir.
40-631-41 C

**PEINTRE - DECORATEUR,** tapisserie, plafond texture. Prix raisonnable. 256-4050.
39-626-43 C

**ON DEMANDE** - Pour foyer au Parc Windsor - Gardienne à temps partiel. 3 après-midi par semaine si possible. Composer 257-3213.
42-647-JNO

**J'AIMERAIS GARDER UN ENFANT** de 3½ à 4 ans chez-moi, rue Stranmillis à St-Vital. Composer 247-3525
42-649-42 C

## à louer

**A LOUER** - Rue Aulneau. Logis de 1 chambre à coucher meublé. Facilités de lavage. Pas de stationnement. Composer 647-6138 après 6 heures.
40-634-41 C

Maison (type "Town House") de 3 chambres à coucher à St-Vital. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767 (après 18h ou en fin de semaine: 253-4539).
26-521-JNO

**A LOUER** - 565, rue Des Meurons. Chambre meublée au sous-sol. Libre immédiatement. Composer 253-0046.
42-648-JNO

## à vendre

**A VENDRE** — La Broquerie, rue principale. Maison, 3 chambres à coucher. Salle à toutes fins. Garage attenant. Grand lot 80 x 200. Composer 422-8106 Ste-Anne ou 233-3876 St-Boniface.
40-635-42 C



**VENTE PRIVÉE** - 612 Aulneau, près Collège St-Boniface. 3 chambres à coucher (chambre principale 21 x 11½), 1½ salle de bains, chauffage: gaz, air conditionné, soubassement fini, tapis mur à mur partout, garage. 233-0993.
39-622-JNO

## divers

**GAGNEZ DES $$$ (temps partiel) - Vente facile de bas culottes, bas pour hommes, collants, etc. Obtenez catalogue gratuitement. Agissez dès maintenant. Nycole Hosiery, C.P. 252, Ste-Julie, Qué. J0L 2C0.**
40-630-43 C

**HOMME** près du demi-siècle, divorcé, demeurant seul, aimerait rencontrer dame aux goûts et idées modernes aimant les plaisirs de la vie. Téléphone s.v.p. S'adresser à: Boîte 643, La Liberté, C.P. 96, Saint-Boniface.
41-643-JNO






## Assureurs




VIE, SANTÉ, INCAPACITÉ, ASSURANCE DE GROUPE, RÉGIME DE PENSIONS
JEAN-CHARLES POIRIER
Planification d'assurance, personnelle et d'affaires
Bur.: 942-6311 — Rés.: 257-2166



ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains


## Avocats-Notaires


TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R., M. MONNIN, A.-J. HOGUE, L. TEILLET
201-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R. — 500 CHILDS BUILDING
R.L. BETOURNAY — 211, AVENUE PORTAGE
R. GUAY — WINNIPEG
L. DUVAL — R3B 2A2
D. LABOSSIERE — BERNARD J. RODRIQUE — 942-5263

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

ROD'S PAINTING & DECORATING LTÉE
1033, rue Garfield, Winnipeg
Tél. 233-3129 ou 783-5596
C'est le temps de redécorer: appelez-nous

TACHÉ AUTO BODY
317, rue Taché - Tél.: 247-7145 247-9550
MANITOBA AUTOMOTIVE TRADES ASSOCIATION ATA
Consultez-nous sur
• Carosseries endommagées
• Voitures rouillées
• Peintures métalliques
• Peinture originale
• Estimés gratuits
Marc Poulin - Téléphone: 253-5386

Rendez-vous — Tél.: 233 3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher, Saint-Boniface, Manitoba R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS: Gilbert-E. Bohémier, D.C. Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C. Pia Longstaffe, D.C.


## Chiropracteurs


Rendez-vous — Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est, Saint-Pierre, Manitoba R0A 1V0
Chiropraticien Roland-E. Bohémier, D.C.


## Comptables


FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 233-8593


## Optométristes


Dr E.M. FINKLEMAN et Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

R.J. Lecker, optométriste
M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél. : 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ DE CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2


## Divers


INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, Saint-Boniface — Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Entreprise générale d'électricité
Fontaine & Compagnie
165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre (près de la Route 59)
Case postale 58, St Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256 4321

WEICKER'S HOBBY SHOP
Chenille, mousse de plastique, travaux à l'aiguille, etc.
282, rue Taché — Tél. : 247-9322
Heures d'affaires: 11h à 18h, du lundi au samedi


## Plombiers


Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina — Téléphone: 475-1506


## Ferblantiers



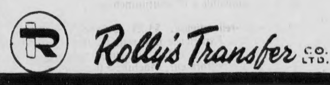

LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Forblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340


## Transports





# "LES FRANCO-MANITOBAINS ET L'ACTUALITÉ POLITIQUE"

# CLAUDE MORIN

## Ministre des Affaires intergouvernementales du Québec

### *à Saint-Boniface le 13 avril*

*Monsieur Claude Morin, nouveau ministre des Affaires intergouvernementales du gouvernement du Québec, vient de confirmer à la direction du projet "Actualités Politiques" qu'il participera à la conférence du 13 avril portant sur les relations intergouvernementales du Québec.*

*Monsieur Morin a été pendant plus de 8 ans conseiller principal du gouvernement du Québec en matière de relations intergouvernementales. A ce titre, il a participé à de nombreuses conférences fédérales-provinciales ainsi qu'à de nombreux voyages officiels dans les pays étrangers.*

*Ne manquons pas l'occasion de nous inscrire aux sessions de sciences politiques [dialogues sur l'actualité politique] décrites ci-dessous.*

## FORMAT

**Trois sessions d'orientation sur la politique canadienne, suivies de sept conférences ou présentations (tables rondes) avec animateurs**

## MISE AU POINT

**Les trois sessions d'information servent d'initiation à:**

1 - **Le système politique canadien (9 février):**
- notre système parlementaire versus le système présidentiel
- notre constitution
- la répartition des pouvoirs aux niveaux fédéral et provincial, selon la constitution
- le système électoral canadien
- introduction aux partis politiques

2 - **Les partis politiques (23 février):**
- historique du parti conservateur
- historique du parti libéral
- l'évolution des partis politiques de l'Ouest: les progressistes, le Crédit Social, le C.C.F. et le parti néo-démocrate
- le parti québécois

3 - **Les relations fédérales-provinciales (2 mars):**
- le Québec
- l'ouest, en particulier l'Alberta et la Colombie-Britannique

Ces trois sessions seront données par Claude Saindon, professeur de Sciences Politiques et membre de l'équipe du Centre de Recherche au Collège Saint-Boniface.

Les sept conférences suivant les trois sessions d'orientation traiteront de sujets spécifiques:

1) **Le bilinguisme pour un gouvernement conservateur fédéral** (Conférence donnée par un porte-parole influent du Parti Conservateur National) - 16 MAR⅓

2) **L'Avenir constitutionnel du Canada et l'unité nationale.** (Conférence par un membre du cabinet fédéral) - 30 MARS.

3) **Les Relations intergouvernementales du Québec - Les politiques du Parti Québécois.** (Conférencier invité - Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales du Québec - 13 AVRIL.

4) **Questions d'énergie et de ressources naturelles.** (Le Fédéral et les Provinces) - 11 MAI.

Table ronde avec animateur.

- Membres de la table ronde pour cette session:
  - un représentant du gouvernement de l'Alberta,
  - un représentant du gouvernement du Manitoba,
  - un représentant du Cabinet fédéral.

5) **Éducation française au Canada** - 25 MAI

Table ronde avec animateur

Membres invités: - un Ontarien,
- un Québécois,
- un Acadien,
- un Manitobain.

6) **Politique urbaine** (Le citoyen a-t-il encore un mot à dire?) - 8 JUIN.

Table ronde avec animateur

Membres de la table ronde:
- un citoyen de la ville,
- un conseiller municipal de Winnipeg,
- un membre du Gouvernement provincial,
- un politicologue.

7) **Les responsabilités d'un gouvernement central concernant l'économie nationale et régionale:** (exemple: Les contrôles anti-inflation, etc.) - 22 JUIN.

Table ronde avec animateur

Invités: - un économiste,
- un représentant du gouvernement canadien,
- un membre de l'entreprise privée,
- un membre des mouvements syndicaux,
- un représentant du gouvernement du Manitoba.

*NOTE - aux CONFÉRENCES comme aux TABLES RONDES l'emphase est mise sur la participation de L'ASSISTANCE*

Les sessions débuteront le 9 février 1977 et auront lieu en la Salle Pauline-Boutal du Centre Culturel Franco-Manitobain.

Frais d'inscription: $30.00

S'adresser au Directeur
Projet Sciences Politiques
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
Téléphone: 233-4915

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

**COURS DE SCIENCES POLITIQUES**

NOM ..........................................

ADRESSE ..........................................

..........................................

CODE POSTAL .................. TÉLÉPHONE ..................

FRAIS D'INSCRIPTION: $30.00

PAIEMENT PAR CHÈQUE .......... COMPTANT ..................

Au nom de la Société Franco-Manitobaine

ADRESSER A: Cours de Sciences Politiques
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

LA S.F.M. NOUS INFORME